

POLICE MAGAZINE



TRAGIQUE « PROMENADE » A CHICAGO

Marion Miller, maîtresse de Frank Mc Erlane, bootlegger connu de Chicago, a été conduite « en promenade » dans l'auto de son amant. On l'y a découverte un peu plus tard assassinée avec son chien. Sans doute connaissait-elle trop de secrets. (I. N.)

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72-96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.

FRANCE...	Un an (avec primes) ..	50 fr.
	Un an (sans prime) ..	37 fr.
	Six mois ..	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ..	65 fr.
	Six mois ..	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

TRIBUNAUX COMIQUES

Les petits profits de M^{me} Pipelet.

C'est un chapitre que le populaire Eugène Sue a oublié d'écrire.
M^{me} Pipelet ne s'occupe plus d'art avec ce farceur de Cabrion, mais elle trafique à son tour pour augmenter ses maigres revenus.

De quoi trafique M^{me} Pipelet ? Des appartements dont elle a la garde d'abord et aussi elle s'entend crapuleusement avec les ouvriers du bâtiment qui travaillent dans l'immeuble... car il s'agit d'une maison de rapport qu'on achève à peine.

Pour les appartements, c'est tout simple. Elle loue deux fois le même, c'est-à-dire qu'elle dit deux fois que la même affaire est faite avec la propriétaire, une vieille dame sourde comme un pot et qui a pleine confiance en elle.

Ainsi, elle touche deux fois le denier à Dieu réglementaire, ce qui amène des protestations souvent violentes des candidats locataires ainsi lésés.

D'ailleurs la concierge, une dame Laval (nous ne pensons pas que notre premier ministre en prenne ombrage), ne nie rien. Elle met tout ça sur le compte de la distraction.
— J'ai toujours été distraite, monsieur mon président (sic) et à preuve qu'à douze ans...

Mais le président ne veut pas connaître la suite.

Il aggrave même le cas de la concierge en citant une accusation encore plus sérieuse :

— Une fois, vous avez loué le même appartement à trois personnes différentes, ce qui vous a procuré trois fois votre petit bénéfice.

La concierge hausse la tête et fait cette réflexion quelque peu inattendue et qui lui vaudra certainement tout à l'heure l'indulgence du tribunal :

— Oui, bien sûr, cette fois-là, je crois bien que j'ai un peu *atigé* (rires prolongés).

Mais, fort heureusement pour elle, le président, lui, n'*atigera* pas, et M^{me} Laval s'en tirera avec deux mille francs d'amende et six mois de prison seulement, bien que son cas se complique d'une complicité de vol de couleurs avec deux ouvriers peintres actuellement sous les verrous. Mais ici on n'a rien rien prouvé.

— Et n'oubliez pas de payer, lance le président comme la concierge se retire tout heureuse.

Comme M^{me} Laval se retourne étonnée, le magistrat justifie ainsi son conseil :
— Dame, vous êtes si distraite !...

La mode et ses exigences.

C'est une bien amusante histoire de robe. Une grande couturière du centre parisien traîne une cliente devant les tribunaux.

Cette cliente est accusée, par la couturière, d'avoir gratifié cette dernière d'un douloureux coup de tom-pouce sur la tête.

Drame passionnel, pensez-vous ? Non, question de mode.

Mais laissons la couturière expliquer au tribunal.

— Nous étions en désaccord avec madame. Madame m'avait commandé une robe. Après plusieurs essayages, ladite robe lui fut livrée, mais alors que chez moi madame la trouvait très à son goût, chez elle ce fut tout le contraire. Elle refusa de payer.

— Oh ! permettez... veut intervenir la cliente.

Mais la couturière riposte :
— M. le Juge m'a donné la parole, c'est pour m'en servir.

Et le président d'approuver :
— Vous vous en servez très bien, mais un peu longuement. Arrivons aux faits.

— Eh bien, mais c'est ça les faits, s'étonne la couturière. Madame a refusé de payer la robe et j'ai dû intervenir pour réclamer mon dû. Quitter ma maison en pleine saison au risque de perdre d'autres clientes ! Mais je suis comme ça, je ne puis souffrir les gens qui veulent me voler. Elle refusé de payer, on s'est disputés et elle a 'a frappée sur la tête avec son parapluie.

— Alors ?
— Alors je lui ai dit que ce n'était pas gentil... Dame si c'est maintenant les voleuses qui tapent !
Voleuse !... Le mot est un peu dur et a fait bondir la cliente.

— La robe qu'on m'a livrée, dit-elle, n'était plus à la dernière mode et j'avais dit en la commandant que je voulais une robe à la dernière mode.

— Vous avez eu la robe que vous avez commandée, précise la plaignante.

— Elle n'était plus à la dernière mode...
— Comment cela ? cherche à comprendre le président.

— Et la cliente d'expliquer :
— Oui, la mode avait changé pendant qu'on me confectionnait ma robe.

Le magistrat tente aussitôt d'expliquer que la mode ne peut intervenir pour autoriser le refus d'une robe commandée.

— J'ai besoin d'être à la dernière mode, insiste la cliente.

— Vous êtes artiste ?
— Non, mais mon mari fait des affaires avec des gens du monde et faut que je lui fasse honneur.

— Et que fait-il votre mari ?
— Garagiste (!).

C'est un éclat de rire général dans la salle et la cliente est condamnée à payer la robe, les frais du procès, voire à verser une indemnité à la couturière lésée qui, finalement, a donné en ces termes la clef de l'énigme :

— Elle pensait que je lui ferais un rabais de cinquante pour cent parce qu'elle prétendait me recommander aux clientes de son mari. Cinquante pour cent à des gens comme ça qui gagnent gros comme eux. Non, je ne suis pas folle tout de même !
Et la couturière eut un geste indigné.

Vols dans un magasin.

C'est une grosse dame qui doit bien peser dans les quatre-vingt-dix kilogrammes. Elle a été surprise dans un grand bazar de la rive droite alors qu'elle augmentait encore son poids par le larcin d'objets ménagers.

Conduite au bureau du bazar, elle fit un tel vacarme, assurant qu'on lui avait mis de force les objets volés dans son sac, qu'on la dirigea sur le commissariat, où elle eut une véritable crise de rage.

— Finalement, vous avez griffé deux agents et frappé d'un violent coup de poing au visage l'employé du bazar qui vous accompagnait, dit le président :

— Oh ! c'est en faisant un geste... que c'est arrivé... se défend l'accusée d'une voix d'enfant timide.

— Évidemment, c'est en faisant un geste, répète le président, mais c'est ce geste que justement on vous reproche. Ce geste a été tellement violent que vous avez cassé les lunettes de votre victime.

— Il m'avait traitée de voleuse ?
— Et vous n'êtes pas une voleuse ?
— Non, m'sieur.

— Vous avez pourtant reconnu au commissariat avoir dérobé certains objets.

— Ça c'est rapport à mon état.
— Ah ! oui, vous disiez être dans une situation intéressante. Malheureusement, c'était faux. Vous n'étiez pas enceinte.

— Je le croyais sincèrement. Ça devait être une grossesse nerveuse.

L'accusée a réponse à tout, mais il est vrai que ses réponses ne paraissent guère convaincre le président.

Ce dernier compulse son dossier et fait cette constatation :

— Vous n'en êtes pas à votre premier méfait. Vous avez même commencé très jeune. A douze ans, vous voliez déjà aux étalages. Vous n'étiez pourtant pas encore dans une position intéressante à douze ans.

Alors, à bout d'arguments, l'accusée s'écrie, des larmes dans la voix :

— Faut pas m'en vouloir, monsieur, j'ai toujours eu les mains prenantes.

— Eh bien, dorénavant, conseille le président, quand vous voudrez sortir, il faudra auparavant vous faire attacher les mains derrière le dos !

Condamnation : un an de prison.
— C'est ma chance qui continue !... soupire la grosse dame dont l'humour étonne.

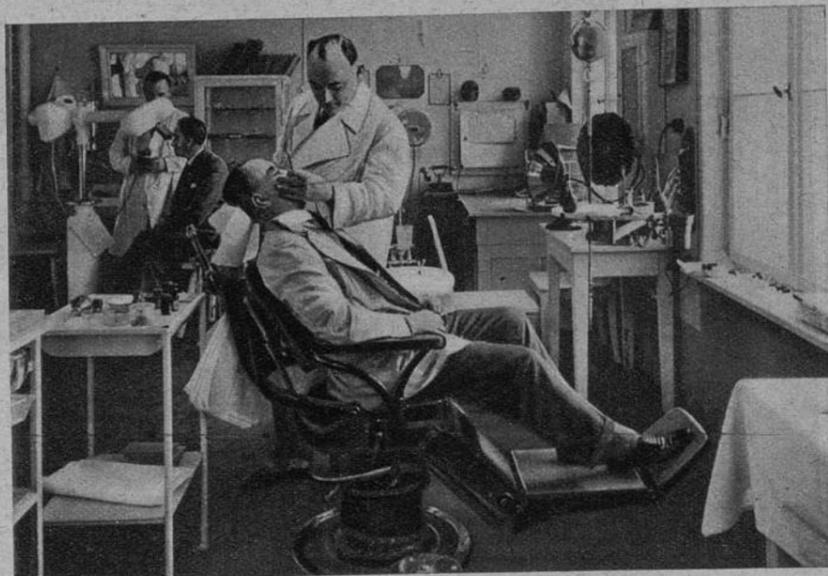
LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

A NOS ABONNÉS

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de

0 fr. 60

LES PRISONS SE MODERNISENT



En Allemagne, où la question pénitentiaire est étudiée avec un soin jaloux par des « docteurs criminalistes » d'une compétence certaine, on a tenu, dans les prisons nouvelles qui peu à peu remplacent les anciennes geôles, à introduire le confort moderne. Les spécialistes — ce sont des médecins — estiment, en effet, que l'œuvre de relèvement des condamnés est rendue d'autant plus facile que ceux-ci se trouvent dans un milieu où ils ont moins à souffrir. Cette théorie, certes, va un peu à l'encontre de nos idées : l'expiation, pour nous, est faite de la cellule noire, des barreaux, de la cruche et du pain sec.

En Allemagne, où l'on a procédé à de nombreuses et intéressantes expériences, on en est arrivé à cette conclusion inattendue que plus le criminel est bien dans sa prison, plus il éprouve de remords ; et plus il est accessible à l'œuvre de rééducation sociale ! On estime que la peine menée trop durement révolte à tout jamais le condamné, durcit son cœur sans le guérir de l'instinct du mal, et, qu'en outre, cela ne l'empêche nullement de recommencer, le séjour en prison devenant très vite, par la force de l'habitude, moins pénible qu'il n'y paraît pour des condamnés peu enclins à réfléchir. Enfin, il est un but de propreté et d'assainissement auquel les autorités pénales d'outre-Rhin tiennent énormément, elles qui goûtent un plaisir particulier à faire apprécier leurs réalisations par des missions étrangères.

La photo qui illustre cet article est, à ce sujet, des plus symptomatique. Elle montre

un cabinet dentaire, dans la prison de Moabit, l'une des plus connues — et d'ailleurs des plus vieilles — parmi les « maisons d'arrêt » de Berlin. Il est juste de préciser tout de suite que les prisonniers dont s'occupent avec tant de soin deux dentistes spécialisés sont des prévenus, non des condamnés. La loi allemande, en effet, considère les inculpés, avant leur jugement, comme des hommes libres, que l'on garde simplement pour les empêcher de disparaître et de gagner d'autres cieus plus cléments.

Vis-à-vis de ces hommes, que le passage en justice, peut-être, innocentera définitivement, les autorités germaniques font preuve de la plus grande sollicitude. Mais, quand la sentence sera intervenue et que les portes de fer se seront refermées sur les malheureux convaincus de délit ou de crime, il n'en sera plus tout à fait de même ! Et, notamment, les soins du dentiste auront pour cadre un local à l'installation moins perfectionnée et moins luxueuse. Ils n'en seront pas, pour cela, moins efficaces.

Chez nous, il est évident que de pareilles attentions ne seront jamais mises en œuvre. Encore que le régime pénal soit l'objet, actuellement, aux suites d'indiscrètes enquêtes de reporters, d'améliorations progressives et silencieuses. Mais nous devons tout de suite ajouter que l'on aura fort à faire pour se mettre au niveau de l'Allemagne, de l'Angleterre, voire de l'Amérique. Notre code pénal date de Napoléon ; nos prisons aussi. Nous n'avons pas de quoi en être fiers.

Les mots croisés de Police-Magazine

Problème

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement :

1. C'est la... moitié d'un magazine passionnant. — Pour jouer à divers jeux.
2. Bête massive. — Signifie dans.
3. Cours d'eau de Dzungarie (à vos

- souhaits ! — Merci !). — La manière habile d'exercer sa profession.
4. Montre. — Conduit... au poste.
5. Ancienne pièce de monnaie. — A montré sa joie et ses jolies dents.
6. Au marchand de cuir. — Des nuages menaçants.
7. Travailler dur. — Note de musique.
8. Pour lier. — Anciens registres du Parlement.
9. Les quatre termes. — Beau département.

Verticalement :

1. Il faut les mettre au prisonnier récalcitrant.
2. Saut brusque de côté.
3. On doit lui obéir aveuglément. — Plat et lisse.
4. Oh ! la sale bête ! Elle a mille pieds ! — Possessif.
5. Il a commis un forfait, dit-on ; mais ce « dit-on » est-il vrai ?
6. Titre qui fait très bien sur une carte d'étudiant. — Époux de Bethsabée.
7. Ventilé, par hygiène. — Poussé par un bon mobile.
8. C'est le cas de dire : après lui, rien ne va plus !
9. Greffe végétale. — Arbrisseau aux feuilles purgatives.

MARCILLAC.

La cellule (Suite).

Dès que la ronde de vingt et une heures est faite, que les portes des cellules sont fermées, que toutes les lumières sont éteintes, que les sœurs sont couchées, plus rien ne vient troubler la quiétude des détenues. C'est le moment de la détente. C'est l'heure des confidences échangées à voix basse, des confessions souvent tragiques, des conversations où l'espoir alterne avec le regret, l'angoisse, le désenchantement et l'amertume. Quelles lamentables confessions, quelles aventures abracadabrantes, quelles kyrielles de désastres, m'ont été contées ! Quelquefois, les récits sont sentimentaux. Car ces malheureuses, aussi avilées soient-elles : criminelles odieuses, trafiquantes abjectes, voleuses indignes... ont toutes un coin de tendresse dans le cœur. Elles aiment, elles sont aimées ! Un enfant, une mère, un mari, un amant, les rattachent à la vie. Le souvenir de leurs affections les plonge tantôt dans une mélancolie farouche, tantôt dans un désespoir bruyant et communicatif. Celles qui sont libres de toute attache sentimentale ne sont pas moins à plaindre : aucune consolation à espérer, aucun geste affectueux à attendre du dehors, pas de main secourable dont on puisse escompter l'appui, jamais l'espoir de quelques lignes chaudes d'amitié d'une écriture fraternelle... Ces mornes esseulées, si nombreuses dans les prisons, me font infiniment pitié.

Ce n'est souvent que fort tard dans la nuit qu'on finit par trouver le sommeil. Tant de causes, en dehors même des tourments personnels, vous empêchent de dormir.

Il y a les truqueuses qui se trouvent indisposées chaque nuit et tiennent les autres éveillées par leurs gémissements ou leurs pseudo-crisis nerveuses ; il y a les éternelles bavardes qui se racontent sans cesse ni lassitude, sans pitié pour leurs compagnes fatiguées et qui n'ont d'autre objectif que de sombrer dans un sommeil profond. Il y a les querelles qui surgissent si vite entre des femmes dont les nerfs sont hypertendus et le cœur aigri.

La perversion des mœurs n'est, hélas, pas le seul résultat immonde auquel aboutit le régime de la promiscuité en honneur à Saint-Lazare. Les voleuses expertes apprennent aux débutantes les finesses de leur métier. Au cours des nuits si longues, Raymonde et d'autres m'ont narré des histoires de vols accomplis surtout dans les grands magasins, qui sont un véritable enseignement. Ces histoires me laissaient perplexe et je n'étais pas loin de considérer les femmes qui s'y livraient comme de véritables artistes ! Je sus ainsi les heures et les jours les plus propices pour aller « acheter » ; je connus les marchandises les plus avantageuses à « fourguer » et, parmi elles, celles qui sont les plus faciles à dérober. J'appris comment on « travaille » en bande et comment agit celle qui prépare la « camelote ». On me détailla le rôle de la comparse chargée d'entretenir la vendeuse ou le vendeur pendant qu'une troisième affiliée se « charge » furtivement de robes, de fourrures, de dentelles de prix et de coupons de soierie. On me conta que c'est souvent grâce aux chauffeurs de taxis, stationnant aux abords de ces magasins et connaissant le « truc », que les voleuses peuvent réussir leurs vols. Quand l'une d'elle, qui a réussi à se « charger » et qui, prise en filature par un des nombreux policiers — hommes et femmes — surveillant les divers rayons, est parvenue à le semer adroitement en se dissimulant dans les allées, en empruntant les ascenseurs et les escaliers et qu'elle a pu se faufiler lestement jusqu'à l'une des portes de sortie, dès qu'elle est dans la rue, elle saute dans un taxi :

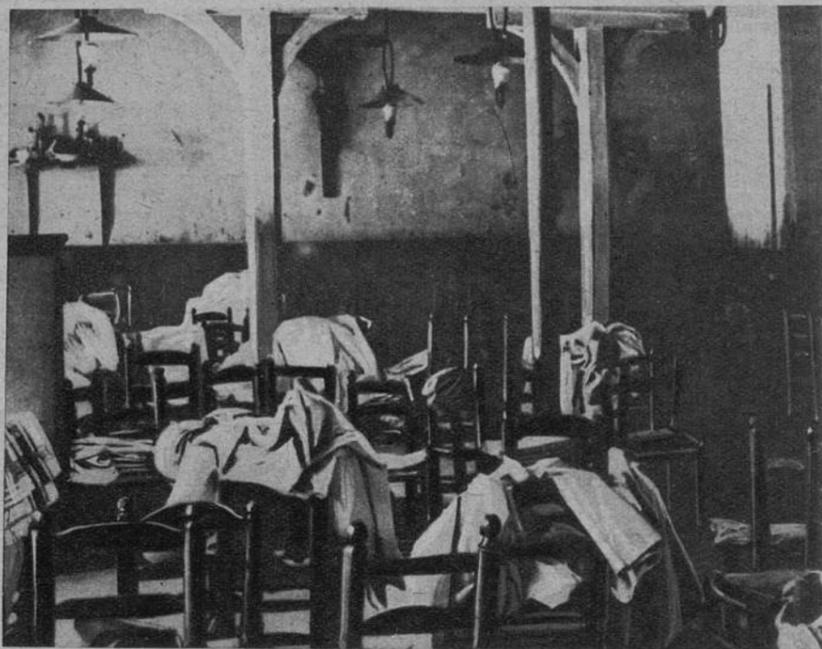
— Chauffeur ! Où vous voudrez, mais vite !

Celui-ci, sur d'un pourboire, sinon toujours royal, du moins très important, embraie en vitesse, sans plus d'explication. Le tour est joué : la voleuse est sauvée encore une fois ! A la prochaine !

Par contre, lorsqu'il arrive que la voleuse dûment « chargée » sort du magasin sans avoir été suivie, elle va déposer ses « acquisitions » dans un des bars du voisinage, et tout en sirotant un café-crème, elle confie ses marchandises au garçon qui les lui garde, car il sait aussi que sa journée sera bonne, et cette douce perspective suffit à mettre sa conscience en repos. La voleuse, le plus généralement, retourne au magasin et refait plusieurs fois le même manège. Raymonde faisait ainsi jusqu'à trois et quatre tournées quand la chance la favorisait, alors le garçon empochait cinquante ou cent francs, et c'était en 1921 !

Quand, par aventure, la femme se fait pincer au deuxième ou au troisième voyage, les marchandises qu'elle a déposées au café avant son arrestation deviennent le plus souvent la propriété du garçon de bar qui, alors, « lave » dans les meilleures conditions possibles.

Les voleuses sont forcées de distribuer beaucoup d'argent autour d'elles pour s'assurer les complicités dont elles ont besoin. Aussi, ceux qui tirent les plus gros profits de tous ces vols, ce sont les recéleurs, les « fourgues » comme elles les nomment dans leur argot de métier. Une vieille fripière bien connue rue Fontaine, et qui fit un stage à Saint-Lazare pendant que j'y



Un atelier de la prison Saint-Lazare. (R.)

Raymonde — ont lieu le soir dans les cellules de Saint-Lazare. Des petites bonnes, tentées par un bijou ou par quelques billets oubliés sur un coin de cheminée, parfois, hélas, avec intention — ce qui constitue indiscutablement une provocation maladroitement — n'ont pas su résister. Elles ont volé. Expiant ce léger larcin par une première condamnation, elles profitent, en prison, des leçons qui leur sont données gratuitement par les expertes « faucheuses ». Devant leurs yeux miroitent, tentateurs, les gros bénéfices réalisés si vite dans ce genre d'industrie et les comparent fatalement à leurs maigres salaires de domestique sans relief et sans considération. Alors, les leçons de vol portent leur fruit : la bonne à tout faire se mue en voleuse professionnelle, donne à son professeur rendez-vous à sa sortie de prison... On échange des adresses, des liens s'établissent pour le travail en commun. Saint-Lazare a fait une recrue de plus dans l'armée du vol !

Il me souvient qu'un soir, une vieille voleuse nous démontra comment on pouvait s'emparer des bibelots les plus hétéroclites et les dissimuler sans qu'il en paraisse. Elle plaçait tout ce qu'elle dérobait dans une sorte de culotte très large aux hanches et fortement reserrée aux genoux. Sa robe truquée s'entr'ouvrait sur le devant pour permettre d'introduire facilement dans la culotte les objets volés, et un grand manteau à forme de pèlerine, qui tombait plus bas que les genoux, complétait son costume. Comme je lui objectai qu'il me semblait impossible que l'on marchât normalement, comme elle le disait, avec tout un lot important de marchandises entre les jambes, qu'elles devraient balloter, se heurter à chaque pas et faire un bruit d'enfer, elle sourit de ma candeur. Empilant alors tout ce qu'elle trouva sous sa main, elle nous montra que sa marche restait normale et silencieuse malgré la charge, et qu'il était impossible d'avoir le moindre soupçon. Elle nous dit avoir caché là un jour des bronzes très lourds qui étaient encore chez elle, sur son piano, des pendulettes qu'elle avait mises là par amusement, et même, une fois, une énorme langouste volée dans une poissonnerie. Elle nous conta que ce crustacé, compliqué comme une cathédrale, selon Monselet, l'avait atrocement grillée aux cuisses, mais que, stoïque, elle avait résisté à la douleur et que sa démarche était restée absolument naturelle.

Une vieille qui comptait soixante-douze printemps à l'époque, presque une géante puisqu'elle mesurait au moins un mètre quatre-vingts et qui additionnait une trentaine de condamnations corsées par près de cent ans d'interdiction de séjour, se confectionnait elle-même des jupes spéciales, munies de chaque côté, dans la doublure, de poches très profondes qui commençaient à la ceinture et descendaient presque jusqu'en bas. Dans ces poches, disait-elle, on pouvait cacher un nouveau-né.

Cette doyenne du vol connaissait à fond l'organisation intérieure des grands magasins de Paris, leur personnel, aussi nombreux fut-il, et les policiers des deux sexes qui surveillaient tous les rayons. « Y' a qué' que chos' maint'nant comm' poulets », déplorait-elle, dans ces cochons d'magasins ! Y' a plus méche d'travailler... »

Elle avait gardé une extraordinaire verdeur, malgré tant d'années de prison courait dans la cour comme une jeunesse et racontait des histoires drôles toute la journée. Désireuse de finir ses jours dans un coin paisible, elle était allée s'installer en Suisse dans un village charmant où elle s'était fait construire un petit chalet. Mais, n'ayant pas pu le payer complètement, elle était



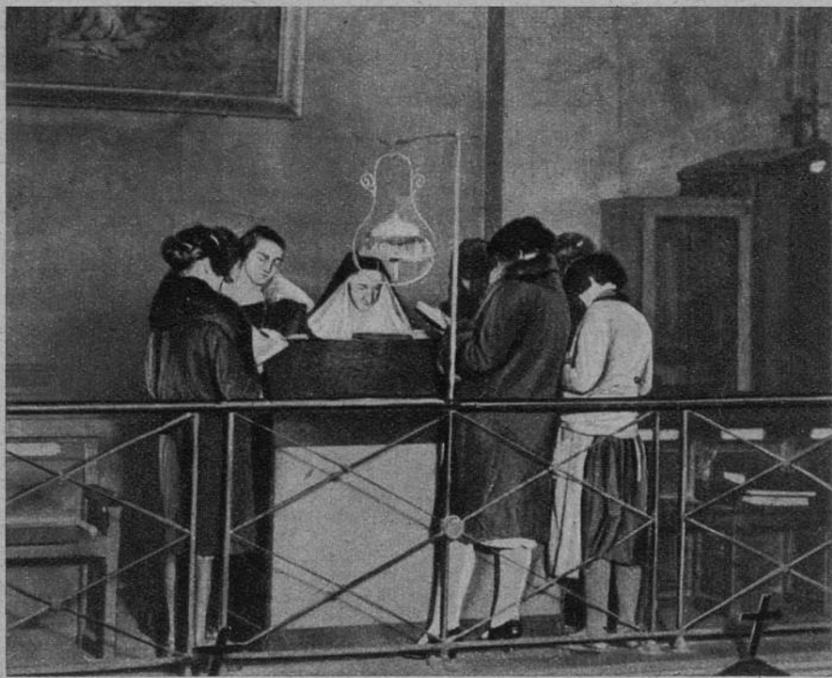
Vue extérieure de la chapelle de la prison Saint-Lazare, prise d'une fenêtre grillée d'un dortoir. (H. M.)

étais enfermée, rachetait au prix dérisoire de cent ou de cent cinquante francs des robes de soirée étiquetées quinze cents et deux mille francs, et encore se faisait-elle bougrement tirer l'oreille. Mais, comme il n'y a pas d'autre moyen rapide et quotidien d'écouler les marchandises dérobées, il faut que les voleuses passent sous les fourches caudines de ces « fourgues » et acceptent leurs conditions, aussi peu rémunératrices soient-elles. C'est inéluctable : le « fourgueur » capitaliste dicte ses lois à la voleuse ouvrière.

De longues et patientes filatures aboutissent quelquefois à l'arrestation de ces profiteurs du vol, mais, ceux-ci, étant aussi souvent des indicateurs de la police, parviennent à « passer au travers » ; s'ils « n'en sont pas », ils récoltent presque toujours en correctionnelle des condamnations très sévères. Ils ne sont que très rarement dénoncés par les voleuses, certaines qu'elles seraient, dès lors, de ne plus trouver de débouchés pour l'écoulement de leur « camelote ».

C'est ainsi que de véritables cours de vol — dans le genre de celui que m'avait fait

Quelques prisonnières chantant des cantiques sous la direction de sœur Monique. (H. M.)



revenue à Paris, une dernière fois, pensait-elle, afin d'y gagner la somme nécessaire à sa définitive tranquillité. Malheureusement, elle s'était fait « coincer » en essayant de sortir des magasins du Bon Marché avec des fourrures empilées dans « ses profondes »...

— Trop connue, trop facile à r'pérer, j'ai pas eu d'veine au dernier coup. J'ai raté l'der des der, disait-elle sans perdre sa gaieté.

J'ai bien souvent pensé depuis à l'allure de bonne bourgeoise propriétaire qu'elle devait se donner en Suisse et à la considération dont les intègres habitants de l'endroit devaient l'entourer ! Et je souris, car elle devait être bien drôle la vieille récidiviste lorsqu'elle conversait avec toutes ces vertueuses femmes d'horlogers qui se rendaient au temple.

En général, j'ai constaté que toutes ces chevalières de l'escamotage — et j'en ai vu défilé des centaines — ne s'enrichissaient guère. Arrêtées, elles étaient presque toutes démunies d'argent et ne parvenaient pas toujours à se payer l'assistance d'un défenseur. Je me rappelle la boutade de l'une d'elles, après une visite de son avocat qui lui avait demandé une provision sous peine de la planter là. Elle avait dû, pour s'assurer son concours, faire vendre par une amie du dehors un vêtement qu'elle avait gardé précieusement pour le jour de sa libération :

— Les avocats, c'est du vol légal qu'y font ! Y n'viv'nt que du produit des nôtres d'vols ! Ghouett' pour eux qu'nous somm's là, oui, un peu là que j'dis, pour les engraisser et quand y z'ont l'péze, y s'fout'nt pas mal ed'nous. C'est un'bande d'maqu'reaux !

Il faut dire que j'ai connu des avocats qui, bien que rétribués, modestement peut-être, je le veux bien, ne se dérangeaient pas toujours le jour de l'audience, ou bâclaient tellement la besogne qu'il eût mieux valu qu'ils ne la fissent pas.

Par contre, lorsqu'une grosse affaire éclate, un crime bien sensationnel surtout, ils viennent en tas demander la défense et mettre, même gratuitement, leur voix d'or au service de la « grande » coupable ; c'est la course à la renommée et à la popularité qui mène à la fortune, alors les compétiteurs ne manquent pas... On ne voit qu'eux à Saint-Lago, et on pourrait croire qu'ils n'ont tous qu'un souci : sauver cette cliente éventuelle !

Mais, pour en revenir aux monomanes du vol, combien de fois aussi me suis-je demandé pourquoi on s'acharnait à les condamner à des mois et des mois de prison répétés et à leur infliger des vingt, trente et même cent années d'interdiction de séjour ? Ce sont des malades qui relèvent bien plus de la maison de santé que de la prison. Le nombre de celles qui ne restent jamais plus d'une semaine en liberté entre chaque application de peine est fantastique...

En treize mois à Saint-Lazare, j'ai vu revenir trois fois la même femme... et la veille de chaque libération, elle jurait ses grands dieux qu'elle ne recommencerait plus, qu'elle allait se mettre, « cette fois-ci », sérieusement au travail !

Bah ! aussitôt dehors, elle buvait le pécule qu'elle avait amassé en prison à la confection des draps, car — fait étrange — cette femme qui perdait tout contrôle dès qu'elle était libre, devenait une ouvrière acharnée, abattant le maximum d'ouvrage qu'il était possible de faire, dès le premier jour de son retour à Saint-Lazare et son courage continuait avec la même ardeur jusqu'au moment de son élargissement. Elle ne se permettait aucune douceur et ne s'offrait à la cantine qu'un « jus » de temps en temps.

Une fois libérée, son modeste pécule dépensé tout de suite en boisson, cette maniaque volait n'importe quoi pour se procurer quelques sous. C'est ainsi qu'elle se fit prendre en train d'enlever du vestibule d'une maison bourgeoise un tapis-brosse encombrant dont elle n'aurait pu tirer qu'une somme dérisoire. Ce vol stupide lui valut plusieurs mois de prison ; alors, selon la réflexion que fit le juge d'instruction à l'avocat d'office qui assistait cette malheureuse, il est bien évident que cette femme était une « malade ». C'était donc une irresponsable !

Si, comme le prétendent les préceptes de morale, la prison a été instituée par la loi



Vue intérieure de la chapelle. (R.)

non seulement pour la punition du délinquant, mais aussi pour son amendement, il est bien certain que ces sujets sont des aberrés et non des êtres normaux et qu'ils agissent inconsciemment. Pourquoi leur appliquer des lois qui ont été édictées pour des êtres dits responsables ? Et puisqu'il est établi qu'ils ne s'amendent jamais, pourquoi ne les fait-on pas soigner dans des hospices spéciaux.

Raymonde, lorsqu'elle me contait ses étourdissantes aventures, m'exprimait, toute frémissante au seul souvenir de certains événements, qu'elle ne pouvait s'empêcher de voler dans un magasin ; qu'elle éprouvait, au moment où elle commettait le geste furtif du vol, un frisson de plaisir et de peur qui la parcourait toute.

Qui sait ?... Si l'on s'était donné la peine de soigner cette kleptomane dès son jeune âge par des méthodes de psychothérapie au lieu de la maltraiter inutilement, de la punir violemment, de la condamner ensuite à la prison presque perpétuelle, qui sait si l'on n'aurait pas obtenu des résultats appréciables ? Hélas, la vieille idée de pénitence préside à tout sans rien améliorer, sans rien résoudre, sans rien guérir. La famille blâme, ferme la porte, les bras et le cœur, et la société frappe à tort et à travers, aggravant le mal sans aucun souci de progrès humain et sans bénéfice pour personne !

Dans notre cellule n'ont pas séjourné que des voleuses, il y eut aussi, qui s'y succédèrent, des faussaires, des tenancières de maisons de jeu, des proxénètes, des toxicomanes et des complices d'assassins. Je me rappelle une Belge, atteinte de mégalomanie, qui se prétendait issue de famille

royale — pas moins ! — A son langage, on était instantanément fixé sur ses origines. Elle avait été arrêtée pour port illégal de décorations et elle les revendiquait, du reste, bruyamment. Elle avait aussi à son actif quelques escroqueries qui lui avaient valu une peine assez forte, ce dont elle restait absolument décontenancée. Que faisaient donc ses puissants amis, ses parents et ses protecteurs ?... Tant qu'elle partagea notre cellule, elle ne cessa chaque soir de nous énumérer, en employant des termes de portière de faubourg et avec l'accent d'une Bruxelloise de la rue Haute, ses titres, ses relations et ses immenses propriétés... A l'entendre, elle avait assisté à tous les dîners de la cour et conversait familièrement avec le roi Albert. Malgré tout ce faste, elle était si misérable, si loqueteuse, si dénuée de tout, que nous lui fournissions par pitié un peu de notre cantine et quelques objets de première nécessité. Son impécuniosité était si totale qu'elle devait se contenter du régime strict de la prison. Elle dévorait goulument — ô la tenue des dîners de la cour ! — les aliments que nous lui abandonnions lorsque, perdant toute dignité, elle pleurait de faim !

Je me souviens aussi d'une petite vieille très effacée qui, ne faisant ni bruit ni gestes, se déshabillait en un tournemain et s'habillait de même ; à peine l'entendions-nous vivre autour de nous. C'était son troisième séjour à Saint-Lazare et elle avait aussi connu les rigueurs de la maison centrale. Elle avait été englobée dans de très louches affaires de faux-papiers, de maquillage d'écritures sur des reconnaissances de Mont-de-Piété, mais elle avait l'air si pitoyable et si réservé, qu'on l'aurait prise pour une victime plutôt que pour une habile faussaire ! Elle se lamentait tout doucement de l'acharnement du mauvais sort, sans

jamais parvenir à nous émouvoir tellement son allure était chafouine et jésuitique. Chaque dimanche, sans exception, elle communiait à la chapelle en affichant une extrême dévotion. Elle n'était d'ailleurs pas la seule dans ce cas. Une proxénète, qui avait déjà de la bouteille, nous amusait beaucoup en nous donnant fréquemment ce même spectacle :

— Quand l'ratichon débecte l' qui est in cœli, — disait une môme de Mémilmontant, — a croit qu'y jact' d' ses poules qui piétin'nt ses lits !

Et tant d'autres, dont la conscience était des plus noire et des plus lourdement chargée, nous prouvaient évidemment que s'il y a des accommodements avec le ciel, il y en a encore de plus précis avec les sœurs, dès que pour flatter leur bigoterie on s'agenouille à la sainte-table !

Une femme poursuivie pour recel remplaça la faussaire lorsque celle-ci quitta le quartier des « prévenues » pour passer à celui des « jugées ». Marchande de vins à Charonne, mariée et mère de deux enfants, cette femme avait eu comme clients des ouvriers d'usine qui augmentaient leur salaire défectif par des vols de dynamos, de moteurs et d'autres accessoires d'autos qu'ils sortaient en série des ateliers, et qu'ils revendaient à des prix défiant toute concurrence. C'était le système D, une « reprise » ainsi qu'ils disaient, mais il ne dure que ce qu'il dure... On contrôla, on fit des remarques. Une surveillance sévère s'établit. Or, quelque temps avant, l'un de ces ouvriers était venu un jour déposer une dynamo au café de M^{me} C... en lui demandant de la lui garder, lui disant qu'il viendrait bientôt la reprendre. Comme il était bon client, elle ne lui refusa naturellement pas ce service. L'ouvrier descendit la dynamo à la cave où, l'ayant déposée à côté de bouteilles et de tonneaux, il ne s'en occupa plus et l'oublia.

Des jours avaient passé lorsqu'un matin, plusieurs messieurs mystérieux, qui n'étaient pas des clients accoutumés du bar, envahirent la maison, montrèrent leurs mandats et perquisitionnèrent. M^{me} C... était d'autant plus affolée qu'elle ne savait pas à quoi attribuer cette investigation policière. Après avoir mis tout en l'air dans le café, les policiers firent ouvrir la cave, la visitèrent et, ne trouvant rien de suspect, interrogèrent enfin la débitante qui leur répondit n'avoir rien caché chez elle provenant des vols dont on lui parlait. Soudain, un inspecteur en continuant à fouiller dans la cave buta du pied contre la dynamo qu'il apporta avec l'emphase du militaire qui a trouvé un drapeau. Victorieux, il se précipita sur M^{me} C... et, sans autre forme de procès, lui appliqua un soufflet si violent qu'il la fit vaciller. Après cette brutalité toute gratuite, accompagnée d'injures, toute la troupe remonta au café et la femme fut arrêtée comme recéleuse, malgré ses explications plausibles, comme on le verra, et malgré ses larmes. Son mari avait un emploi au dehors, ne paraissait guère au café, et ce fut à cette particularité heureuse qu'il dut de ne pas être inculpé.

Après six mois de prévention, la tenancière du bar fut acquittée par les jurés. La gifle magistrale du zélé policier, ses ignobles propos, les six mois de prison injustement accomplis, les angoisses vécues, la maison et les gosses à l'abandon, toutes ces ignominies avaient été infligées arbitrairement et le jugement du tribunal établissait nettement que M^{me} C... avait été de bonne foi, qu'elle ignorait d'où provenait la dynamo et qu'elle n'avait tiré aucun bénéfice de la complaisance qu'elle avait eue pour un client habituel de son café !...

Comment réprimer un hoquet de dégoût lorsqu'on voit de quelle immonde façon se comportent parfois ceux qui sont chargés de faire respecter la loi ? Évidemment il y a des exceptions, mais que l'on sache bien que les châtimens corporels ne sont pas du tout abolis. Dans toutes les prisons, ils sont toujours plus ou moins en vigueur. J'ai pu constater, sur des détenues nouvellement arrêtées, les traces de coups que leur avaient assésés de simples inspecteurs de police. Et, à Saint-Lazare, n'ai-je pas été plusieurs fois témoin d'odieux sévices auxquels se livraient lâchement les gardiens sur des femmes qui refusaient de se laisser traîner brutalement au cachot...

(A suivre.) JEANNE HUMBERT.

LA JUSTICE EN FAMILLE

Il est des foyers où l'instinct judiciaire est développé au point que cela devient une obsession ! A Taunton, une charmante petite cité du Massachusetts, toutes les fonctions officielles du tribunal sont « trustées » par les membres d'une seule famille !

On les voit ici dans l'exercice de leurs fonctions réciproques et aux places que la hiérarchie et la tradition leur assignent.

A gauche, ce respectable monsieur, qui n'a pas de cheveux blancs, en dépit de ses prérogatives redoutables, est « ministre public ». Il se nomme M. John B. Tracy. Il explique les détails de l'affaire criminelle à la dame assise dans sa chaire, l'air très digne, et qui l'écoute avec d'autant plus d'intérêt, qu'elle est sa propre femme, M^{me} Florence Tracy.

Pour le moment où, à son tour, M^{me} Florence Tracy prendra la parole, remarquez à côté d'elle le micro dont la silhouette moderne, classique à nos yeux 1930, ne laisse pas que de présenter un amusant contraste avec la solennité des ornements qui réhaussent l'ovale de la cathédre où M^{me} le Juge » tient ses assises, adossée à une pile de bouquins de droit criminel qui laisserait rêveurs bien des candidats à la licence...

A droite, deux jeunes femmes, dont l'une arbore déjà dans le masque, un peu tendu,



quelque chose de la sévérité maternelle dont l'autre est charmante et riieuse comme notre nationale Suzy Vernon à laquelle elle ressemble.

Ces deux jeunes personnes, Florence Revelle et Marguerite Mc Grégor, portent le titre d'avouées. Ce sont les filles de Mrs. et Mr. Tracy. Pour comble de conscience professionnelle, leurs époux sont avocats.

Saint Louis ne dédaignait pas de rendre la justice assis sous un chêne, les « Tracy's family » affirment une vocation encore plus impérieuse, certes ! Mais ce que l'on ne dit pas ? Dans cette famille où les uns accusent les autres défendent, les troisièmes jugent, n'y a-t-il jamais de soirées boudeuses ? Quand le client de M. Mac Grégor, par exemple, a obtenu le maximum sur intervention vigoureuse de M^{me} Tracy, sa belle-mère ?

Je n'ai pas l'impression que l'on ait davantage à se faire juger à Taunton... en famille... (Inter. News.)

PROCHAINEMENT :

Le TRAGIQUE MYSTÈRE DU GARDÉNIA ROUGE

Bloc-Notes de la Semaine



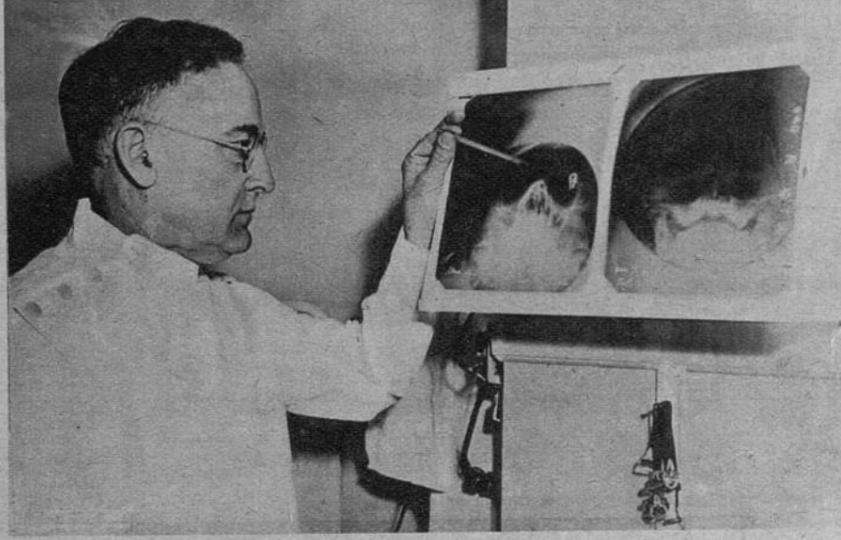
Honoré Couzinié (à gauche) et Lucien Montchaudeau (à droite), auteurs de plus de 50 cambriolages en banlieue et en Seine-et-Oise, viennent d'être arrêtés par les soins de la police judiciaire.

André Roussely, qui incita sa maîtresse, Suzanne Molbeaux, à voler les bijoux de ses patrons et se chargeait de les revendre.

Le lieutenant de police américain Owen E. Mc Adams a été grièvement blessé à Cleveland, au cours d'une bagarre entre noirs et communistes. (W. W.)



La police allemande a retrouvé à Berlin la maison qu'habitait Sylvester Matuschka que l'on croit de plus en plus être l'auteur de l'attentat de Bia Torbogy (Hongrie) et de celui de Julerbog (Allemagne). Cet individu se serait spécialisé dans les attentats contre les chemins de fer. (W. W.)



Un nouveau système d'identification judiciaire vient d'être inventé par un savant américain. On photographie aux rayons X le crâne humain et on découvre sur les épures des sinuosités qui permettent d'identifier avec le maximum de précision le même individu s'il retombe plus tard aux mains de la justice. (R.)



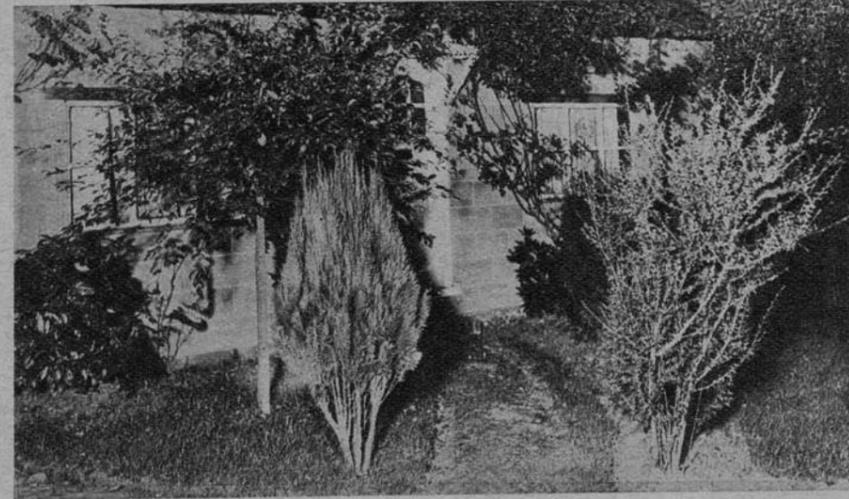
Marion Miller, qui vient de trouver la mort à Chicago dans une auto où elle avait été entraînée « en promenade » par des gangsters inconnus. (I. N.)



Julie Hardy, défendue par M^r René Garnier, fille publique presque aveugle, blessa son amant, le rendant paralytique. Elle a été condamnée à six ans de travaux forcés. (R.)



Un incendie a éclaté mystérieusement dans cette maison à Londres. Deux hommes ont été tués, un troisième a été blessé. On croit à un crime. (I. P. S.)



Dans ce bungalow entre Londres et Brighton, on a trouvé les cadavres d'un homme, d'une femme et d'une fillette de huit ans, qu'on n'a pu identifier. (I. P. S.)



Edith Berkman, surnommée « Flamme Rouge », a été arrêtée en Amérique. Elle menait une propagande ardente pour soulever les chômeurs. (I. N.)

les mystères du bagne



Forçats travaillant à l'entretien du jardin du tribunal maritime spécial. (S. G. P.)

XXVII

Un emploi recherché : forçat bourreau.

Le tribunal maritime connaît des peines qui vont depuis six mois d'emprisonnement jusqu'à la mort.

Dire qu'on guillotine souvent au bagne serait exagéré, mais on y guillotine quelquefois.

La dernière exécution en date amena deux condamnés sous le couperet ; l'un était le fameux Hespel, ancien bourreau de la transportation, qui, par un étrange renversement des rôles, vint se coucher sur la bascule de son ancienne machine pour avoir assassiné un porte-clefs dans l'enceinte des prisons, l'autre était le transporté rélégué Delhomme, l'assassin de M. Ouradou. *Police-Magazine* l'a déjà conté.

Pour faire fonctionner la sinistre machine, il faut nécessairement un bourreau. Celui-ci n'est autre qu'un forçat, et son aide également.

Si bizarre que cela puisse paraître, la place est très recherchée en raison des avantages qu'elle comporte, mais, comme toute médaille a son revers, le métier comporte aussi des risques.

L'on conçoit facilement qu'un forçat qui assume la charge de couper le cou à d'autres forçats ne jouisse pas d'une grande popularité.

D'abord, précaution élémentaire, le forçat-bourreau vit à l'écart des autres condamnés, s'il logeait dans les cases communes il risquerait fort de se réveiller, si l'on peut dire, avec sa tête à côté de lui. Pour lui éviter pareille mésaventure, l'administration, prévoyante, le loge à part, il occupe un coin dans le bâtiment des cultures, et là mène une vie des plus tranquilles.

S'il porte toujours la casaque, il jouit de prérogatives importantes pour un condamné.

En premier lieu, il n'est astreint à aucun travail, il est bourreau, et c'est tout ; pourvu qu'il entretienne son instrument en bon état, on ne lui demande pas autre chose, ensuite, autre avantage important de sa charge, il porte la barbe, les moustaches et les cheveux longs ; au premier abord, cela n'a l'air de rien, mais au bagne c'est un détail d'une importance... capitale.

Libre de disposer de son temps, n'étant astreint à aucun appel, notre bourreau en profite pour améliorer sérieusement son sort, il retape les chaussures, raccommode les vêtements, chasse les papillons et presque toujours profite de l'argent qu'il gagne ainsi pour se saouler abominablement.

Ce qu'il y a de dangereux pour lui dans cette pratique, ce n'est pas la rencontre d'agents de l'administration quand il est ivre, le bourreau, à moins d'un cas très grave, passe toujours inaperçu... Ce serait plutôt l'amitié sincère que pourraient lui témoigner des camarades en lui payant à boire, car dans le verre de l'amitié il est très facile de glisser, à l'insu du bourreau, un de ces poisons végétaux qui abondent dans la flore de Guyane, la *datura stramonium* par exemple.



Aspect général des mines de la Guyane hollandaise qui servent de refuge aux évadés. (S. G. P.)

ment pas et nulle trace ne subsiste de leur action...

C'est souvent un pareil sort qui attend le bourreau du bagne, à moins qu'un couteau vengeur ne fasse encore plus rapidement l'ouvrage.

Ce sont les risques du métier...

Le matin, à neuf heures, il envoi son

qui ne parle du bourreau avec une indignation non dissimulée, d'aucuns allaient même jusqu'à affirmer qu'ils aimeraient mieux mettre le cou dans la lunette que faire un pareil métier !

Pourtant, les demandes affluèrent et le chef de centre recevait la visite de condamnés qui venaient à voix basse lui confier leur espoir d'obtenir un si beau poste, ils ne manquaient pas, bien entendu, de lui demander le secret le plus absolu sur leur démarche, parce que, au bagne... on ne sait jamais ni qui vit ni qui meurt.

Bref, on n'eut que l'embaras du choix, et la palme revint à un certain Ladurel, qui ne dissimula point la joie que lui causait l'obtention d'un emploi semblable.

Immédiatement, il quitta le camp pour rejoindre son logement officiel et le lendemain choisit un aide parmi les arrivés du dernier convoi.

L'appareil de la justice était au complet, on pouvait attendre les événements, il ne restait plus à Ladurel et à son associé qu'à apprendre leur métier.

La guillotine.

La guillotine qui fonctionne au bagne est exactement la même que celle utilisée en France pour les exécutions capitales.

Au milieu de la cour des prisons, cinq pierres plates, disposées en croix, c'est sur ce bâti que se monte la « veuve ». C'est une personne très pointilleuse, maniaque à l'excès et qui ne saurait fonctionner sans être absolument d'équerre.

Le montage de cet instrument s'exécute très rapidement, tout au plus en une demi-heure, la seule chose un peu dure, nous confiait Ladurel, c'est de mettre la pièce de bois qui forme chapiteau et qui supporte le couteau. Pour ce faire, le bourreau monte à l'échelle, tenant cette pièce sur l'épaule ; arrivé en haut, il est obligé de se tourner sur le côté pour opérer sa manœuvre, et c'est, paraît-il, un « coup à attraper ».

Le couteau, de forme triangulaire, est fixé à l'aide de boulons sur une masse de plomb appelée « mouton » et qui sert à lui donner du poids.

Au total, c'est un rasoir de trente kilos qui tombe d'une hauteur d'un mètre cinquante sur la nuque de l'homme couché sur la bascule.

Autour de la guillotine, c'est un déballage d'accessoires encore plus ébourrés peut-être que la machine elle-même.

D'abord le grand panier d'osier, intérieurement doublé de zinc et susceptible de contenir les cadavres de trois suppliciés, puis un autre plus petit pour recevoir la tête du condamné.

Devant la lunette, un paravent en bois, destiné, et cela est bien, à masquer le plus possible aux assistants la face du supplicié. En somme, pour voir nettement une exécution capitale, il faut être au pied de la guillotine.

Le bourreau fait l'essai de son appareil sur un tronc de bananier qu'il passe dans la lunette ; le couteau tombe et tranche comme un rasoir ce morceau de végétal bien plus résistant, certes, qu'un cou humain.

La « veuve » démontée va dormir dans une petite remise située elle aussi dans la cour des prisons, en attendant d'être reindre dans ses bras sanglants un amant d'une seconde !

Les exécutions capitales au bagne ont toujours lieu dans l'enceinte de la maison de détention, et avec une certaine solennité. Deux cellules sont réservées aux condamnés à mort, et le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elles sont fort mal placées. Elles sont situées à vingt mètres de l'em-



Vue générale de Cayenne, capitale de la Guyane française. (S. G. P.)

C'est ce qu'on appelle dans la population pénale « emboucaner un bonhomme ».

Quelquefois, un individu s'endort bien portant, le lendemain on s'étonne de ne point le voir, on pénètre chez lui, et on le trouve sur son lit, raide et froid. Le corps emmené à l'hôpital est autopsié, et sur aucun organe le médecin ne relève de lésion susceptible d'avoir causé la mort, de poison, nul indice non plus. Et pourtant le doute n'est pas permis, l'homme a été sûrement « emboucané » : par qui ? par quoi ? Mystère ! Les poisons végétaux ne pardon-

aide au pénitencier chercher leurs rations et ensuite ils font eux-mêmes leur popote dans leur cahute des cultures.

Pendant plus de trois ans, jusqu'au milieu de l'année 1923, le bagne de Saint-Laurent resta sans bourreau titulaire de l'emploi, bien que, s'il en eût été besoin, on aurait facilement trouvé l'homme disposé à faire ce travail.

La reprise des convois remit tout en ordre. On songea à la guillotine et à un homme pour la manœuvrer.

Sur le camp, il n'est pas un transporté



Condamnés aux travaux forcés halant un chaland sur les rives du Maroni.

placement de la guillotine, ce qui fait que lorsque le bourreau et son aide montent l'instrument du supplice, l'homme condamné à mort n'a plus d'illusions à se faire sur son sort et il est fixé bien avant que le commissaire rapporteur ne vienne lui annoncer le rejet de son pourvoi.

Longtemps avant son supplice, il reste là dans sa cellule, attendant l'heure fatale, et il serait souhaitable que cette aggravation morale de son châtiment pût être évitée.

A l'heure fixée par les autorités, le commissaire rapporteur pénètre dans la cellule du condamné, lui annonce le rejet de son pourvoi et l'exhorte à payer sa dette courageusement. S'il le désire, un prêtre l'assiste dans ses derniers moments, et après avoir reçu les sacrements, il est livré au bourreau et à son aide. Là-bas, comme en France, on offre à celui qui va mourir le verre de rhum et la cigarette traditionnels, puis c'est la toilette et, entravé, l'homme marche à l'échafaud.

Tout autour de la cour, les transportés détenus aux prisons sont agenouillés, tête nue, sous la garde de soldats d'infanterie de marine et de surveillants, l'arme au pied.

Le bruit de la bascule, un coup sourd, une tête est tombée...

Chaque fois qu'il procède à une exécution, le bourreau reçoit une prime de cent francs.

Il y a une dizaine d'années, un condamné à mort n'avait pu toucher au repas qui lui avait été servi dans sa cellule, il restait une tranche de jambon et une bouteille de vin.

Leur besogne faite, le bourreau et son aide se dirent qu'il ne fallait pas laisser perdre cette victuaille et sans plus d'émotion, dans la cellule même de celui qu'ils venaient d'exécuter, mangèrent les vivres qui lui avaient été destinés...

Un bourreau amateur.

Aux îles du Salut, un transporté se livra à une aimable fustimétrie, la place de bourreau étant vacante, il la sollicita et fut agréé.

Pendant plus d'un an, il bénéficia des avantages attachés à la fonction, carbet isolé, gratifications, doux farniente, le drille menait la vie rêvée pour un homme de sa catégorie.

Tous les mois, il visitait soigneusement sa machine, la montait, la faisait fonctionner, bref tout allait pour le mieux dans le meilleur des bagnes.

Hélas ! un jour il lui fallut passer aux actes. Un câble venu de France ordonnait l'exécution d'un condamné qui, depuis deux mois, attendait une solution à son pourvoi.

Le chef de centre appela le bourreau par devant lui et lui ordonna d'avoir à monter sa machine dans la nuit pour opérer au petit jour.

Poliment, son chapeau à la main, le forçat écoutait le chef de centre. Quand celui-ci eut fini, il prit la parole :

— Oui, monsieur le Chef de centre, mais cherchez-en un autre pour faire ce travail-là, moi, je ne m'en charge pas !

— Comment ? Vous êtes bourreau ! C'est vous qui avez demandé cette place-là, personne ne vous y a forcé. Depuis plus d'un an que vous êtes titulaire de l'emploi, vous avez eu le temps de réfléchir.

— D'ailleurs, vous avez profité des avantages de la fonction, aujourd'hui, il faut opérer !

— Non, non. Cherchez-en un autre. Tant qu'il n'y avait qu'à toucher les gratifications et profiter de l'emploi, ça allait, mais pour faire ce travail-là, je ne veux rien savoir.

Rien, pas même la menace d'une punition grave, ne put le faire revenir sur sa décision, et l'on dut avoir recours aux services d'un opérateur bénévole qui s'acquitta parfaitement de sa tâche.

Quelquefois, les choses ne se passent point d'une façon des plus simples, témoin la tentative d'assassinat commise sur le commandant Garagnon par le condamné Gauthier, au moment où ce fonctionnaire venait lui annoncer le rejet de son pourvoi.

Gauthier, qui avait enlevé un cercle de fer à son baquet à eau, en avait patiemment affûté un morceau sur le pavé en ciment de sa cellule. Lorsque le commandant Gara-



Relégués occupés à scier du bois dans la forêt guyanaise.

gnon s'approcha de lui pour accomplir les devoirs de sa fonction, Gauthier, qui tenait son arme dans la main, bondit sur lui et le frappa à la carotide.

Le fer glissa sur le faux-col, faisant quand même une blessure assez grave. Désarmé, maîtrisé, Gauthier, quelques minutes plus tard, montait à l'échafaud.

La succession d'Hespel, dit Chacal.

Peu de temps après il fallut encore chercher un nouveau candidat : la place ne réussit pas toujours à ceux qui l'occupent.

Ladurel, le titulaire, et son aide ne donnaient point entière satisfaction à l'administration. Abusant de la liberté qui leur était octroyée, ils en profitaient pour disparaître pendant plus de temps qu'il n'eût convenu, ou encore pour se livrer à l'ivrognerie d'une façon vraiment excessive.

Ladurel fut enfin cité à comparaître devant le prétoire de la commission disciplinaire.

Le samedi matin, à sept heures, point de bourreau, on eût beau le réclamer à plusieurs reprises, ce fut en vain, le bourreau se payait le luxe de faire attendre le commandant et ses assesseurs !

Vers neuf heures, il apparaissait enfin au camp et, d'un air étonné, annonçait au chef de centre qu'il n'aurait jamais pensé être traduit devant la commission disciplinaire.

Comme il lui était objecté que, son habitacle étant aux cultures, il n'en devait point bouger sans autorisation et que, par conséquent, il aurait dû s'y trouver lorsqu'on était allé le chercher, il répondit tout simplement :

— Vous comprenez, moi, j'étais parti à la pêche dès le réveil, je ne pouvais tout de même pas penser qu'on aurait besoin de moi à cette heure-là !

Quant à son aide, il était disparu également de son côté, et se fit arrêter en brousse par un surveillant. Au moment de sa capture, il était porteur d'un casse-tête en balata et d'un poignard.

Quant on lui demanda l'usage qu'il comptait faire de ces ustensibles, il répondit tout tranquillement :

— J'étais parti à la chasse aux évadés, et bien sûr, je n'y allais pas les mains dans les poches.

Bref, les deux compères furent mis en cellule, traduits devant la commission et dégoimés de leur emploi.

La même comédie recommença dès que sur le camp les transportés apprirent que ces deux places étaient vacantes : visites confidentielles au chef de centre, promesses de se tenir impeccablement, que l'intéressé accentuait du geste et des paroles :

— Oh ! vous savez, monsieur le Chef

de centre, moi, je ne suis pas comme les autres, je suis un homme tranquille, pas buveur, vous pouvez avoir toute confiance en moi.

On accédait à la demande — il fallait bien pourvoir au remplacement des autres — et peu de jours après, les nouveaux, en dépit de leurs solennelles promesses, faisaient tous comme les anciens.

Le plus étonnant dans ce rôle-là, ce fut le fameux Hespel, dit Chacal dont nous parlions plus haut.

Il était toujours intéressant de faire causer ce coquin grandiloquent et sinistre. Il occupa longtemps, aux îles du Salut, les fonctions de bourreau et fit même plusieurs exécutions sur la place de Cayenne.

Dans cette ville, fait assez bizarre, les exécutions de transportés n'ont point lieu à l'intérieur du bagne, et voici pourquoi. Le bagne de Cayenne n'appartient point à l'État, il lui est loué par le propriétaire de l'immeuble et il est, paraît-il, une clause insérée dans le bail qui prévoit que jamais une exécution capitale n'aura lieu dans son enceinte.

Lorsque l'on mettait Hespel sur le chapitre de ses fonctions de bourreau, il y en avait pour un moment. Le vieux coquin commençait d'abord par chauffer ses lunettes, puis compulsait ses paperasses, et Dieu sait s'il en avait un stock !

Il vous entamait son histoire depuis les temps lointains où il coopérait, comme simple aide du bourreau Chomet, à l'exécution, sur la place de Cayenne, des assassins Grubelle et Galibi. De fil en aiguille, il en arrivait à l'époque actuelle, où, déchu de ses fonctions d'exécuteur des hautes œuvres de la transportation, il n'était plus que le condamné libéré Hespel, matricule 28040, et purgeant une peine de vingt années de prison.

Voilà, disait-il, la reconnaissance des hommes, moi, monsieur, qui ai été pendant vingt ans le serviteur le plus zélé de l'administration. Si la transportation existe encore, c'est grâce à un bourreau comme moi, qui a coupé, sans faiblir, la tête de ceux qui voulaient en saper la base (sic).

Tenez, présentement, la place de bourreau est vacante, je l'ai sollicitée, excitant de mes services passés et de ma compétence. (Il ne se doutait pas à ce moment que huit mois plus tard il obtiendrait, sans la demander, la place d'exécuté.)

« Eh bien ! on ne me fait même pas l'honneur d'une réponse. On donnera ce poste-là à un nouveau qui ne connaîtra rien à l'ouvrage. »

Hespel se prenait pour un personnage. Quand il opérait une exécution, il ne manquait jamais, au moment où il passait la tête de son ancien copain dans la lunette, de lui tirer délicatement sur les oreilles en lui disant :

— Tu vois ! C'est moi, Hespel, dit Chacal ! Après une exécution, il en avait pour huit jours à rôder solitaire à travers l'île Royale en marmonnant entre ses dents :

— Oui, c'est moi Hespel, dit Chacal ! Ils y passeront tous de ma main. J'ai la main sûre et à bonne épreuve.

Depuis que les bagnes existent, ce fut toujours un condamné qu'on chargea de l'office de bourreau, et toujours, si loin qu'on remonte dans les annales des « chiourmes », on est frappé de voir les mêmes angoisses, la même incertitude du lendemain dans l'âme de celui qui eut le triste courage d'accomplir une pareille besogne.

Rien ne saurait mieux en donner une idée que cette lettre écrite en 1835 par un forçat qui, à cette époque, était exécuteur des hautes œuvres au bagne de Toulon.

Voici cette épître dans toute son intégrité :

« Chers parents bien-aimés,

« Vous ignorez sans doute qu'il est pénible pour votre misérable fils de ne pas recevoir de vos nouvelles.

« C'est dans le courant du mois de juillet 1830 que vous m'avez écrit pour la dernière fois. Depuis cette lointaine époque, je suis dans la plus profonde consternation.

« Toutefois, je suis loin de croire que la marque d'infamie que porte votre enfant soit le prétexte que vous m'abandonniez.

« Sans doute la tentative de meurtre que j'ai commise à l'égard de mon prochain entraîna ma comparution devant la Cour d'assises. Mon attitude me concilia l'indulgence de mes juges. On m'accorda les circonstances atténuantes ; ne me les ayant pas accordées, c'étaient les travaux forcés à perpétuité ou la mort ! La guillotine rouge !

« Aujourd'hui, c'est une autre affaire ; comme je vous l'ai écrit déjà, je suis, de la part de la justice des hommes, le titulaire de l'emploi de bourreau du bagne !

« Il va sans dire que cette profession pénale réprouve mon passé.

« Déjà, en apprenant cette nouvelle imprévue, vous avez fait tomber sur la tête de votre enfant votre paternelle malédiction !

« A quoi bon vous dépeindre mon état d'âme en songeant à cela ! Cependant, nul au monde ne peut savoir le degré de sensibilité que j'éprouve vers l'humanité souffrante ; d'une part le respect dû à mon semblable, et de l'autre une profonde tendresse et mon amour filial envers vous.

« Figurez-vous, chers parents, que dans les bas-fonds des casemates galériennes où pullule l'armée du crime, pas un jour ne se passe sans qu'un complot se fomenté et les attentats sur le personnel de la surveillance arrivent fréquemment.

« Pour réprimer cet état de choses, il faut de la discipline et que la peur s'impose aux criminels.

« C'est par les sanctions rigoureuses de la loi qu'au bagne, l'anarchie est vaincue, celui qui est chargé de les exécuter, c'est votre malheureux fils, qui, le matin à l'aube, dresse la terrible machine qui tranchera l'existence du supplicié.

« Donc, chers parents, écoutez ma prière, et pour soutenir mon courage ébranlé, écrivez-moi le plus tôt possible.

« Envoyez à votre enfant une parcelle de consolation.

« Je termine ma lettre en vous embrassant de très loin. Bien le bonjour à mon frère Arthur, embrassez pour moi ma tante Julie et sa petite fille.

« Votre fils qui vous aime tendrement désormais toujours. »

« LOMERET J., N° Mle 150. »

Celui-là déplore l'exercice de ses sanglantes fonctions dans ses épanchements familiers, mais il est très probable qu'au milieu de ses congénères, il se considérait comme un personnage.

Maintes fois, il arrivait à Saint-Laurent que les gendarmes en tournée arrêtaient le bourreau au cours de ses promenades extra-légales, jamais il ne manquait de leur répondre :

— Mais vous savez bien que c'est moi le bourreau !

Hespel se faisait un titre de gloire d'avoir occupé semblable emploi et ne négligeait jamais de mentionner dans ses lettres :

« Ancien exécuteur des hautes œuvres. »

(A suivre.)

JEAN NORMAND.

L'escroquerie au déluge

C'est une histoire d'escroquerie américaine, mais une histoire absolument authentique, s'il faut en croire les journaux d'outre-Atlantique.

L'action se situe à Kenville, qui est une localité fort importante. Une propagande religieuse intense était pratiquée depuis plusieurs années par un nègre, James Pryor, qui dans de nombreux meetings organisés par lui prophétisait la fin du monde et un nouveau déluge. Comme il se trouve toujours en pareil cas, un groupement ne tarda pas à se constituer, qui vit dans James Pryor son chef et qui se donna pour programme de se préparer au cataclysme imminent...

Il y a environ un an, après des prières et des exercices religieux très assidus, James Pryor entreprit de construire une

arche de Noé, afin que lui et ses fidèles pussent échapper au déluge et former, quand les eaux se seraient retirées, la souche d'une humanité nouvelle. A cet effet, il reçut de ses admirateurs de grosses sommes d'argent, si bien que l'arche fut terminée en très peu de temps. Elle s'élevait en pleine campagne, hors de la ville, et n'attendait plus que la pluie divine pour être à flot...

La police, tout d'abord, ne s'inquiéta pas de la chose : cet excellent James Pryor ne pouvait pas être bien dangereux. S'il savait l'art de faire des dupes sans que personne portât plainte, c'était son affaire ; et, au total, les autorités se contentaient de sourire au sujet de ce Noé nouveau genre, qui arrivait à vivre, et à vivre fort bien, aux dépens d'autrui.

Peu à peu, cependant, on finit par trouver étranges les allées et venues constantes dont l'arche était le théâtre. Aussi, un beau

matin, le chef de la police envoya-t-il vers l'arche, non pas une colombe munie d'un rameau d'olivier, mais une escouade d'inspecteurs chargés d'enquêter. On s'aperçut que toute la nuit, c'était un incessant défilé de camions automobiles apportant des tonneaux, les déchargeant et les ramenant à vide. Cela semblait n'avoir que de lointains rapports avec le déluge annoncé... Cependant James Pryor, interrogé, déclara que ces tonneaux contenaient du goudron. Ne lui fallait-il pas du goudron pour calfeutrer son arche et lui assurer une étanchéité parfaite ?

Mais la police ne se contenta point de cette explication, pourtant si plausible et si naturelle. Elle pénétra dans l'arche pour voir ce qui s'y passait, et à peine eut-elle franchi le seuil qu'elle se trouva en présence d'un déluge.

Par malheur pour les initiés de la secte, les agents dressèrent contravention : car

le déluge était non pas d'eau, mais de bière ; l'arche n'était pas autre chose qu'une brasserie fort bien aménagée et manifestement destinée à humecter tous les gosiers desséchés de Kenville, sinon de toute l'Amérique. Cependant l'annonciateur du déluge n'était pas là lors de la perquisition. Lorsque la police se rendit chez lui pour l'arrêter, il transforma sa maison en blockhaus et organisa la défense avec ses partisans, qui n'étaient manifestement pas au courant de la véritable destination de l'arche.

Comme les assiégés tiraient à coups de carabine et de pistolets, les assaillants les affamèrent. Alors, comme dans tous les sièges, lorsque les munitions et les vivres furent épuisés, la garnison tenta une sortie désespérée. James Pryor fut tué d'une balle, et l'arche de Noé confisquée. Certains adeptes de la secte croiront peut-être jusqu'à la fin de leur vie que le nègre a été un héros et un martyr...

LES RAVAGEURS

— Dire qu'y en a, grommela le môme qui foutent en ce moment des mille et des cents sur la table du baccara!
— Chut! fit le patron. Un « moteur » par-devant!
Il coupa l'allumage, d'un geste prompt, se coucha sur le gouvernail, mit l'étrave face aux vagues. En dix mètres, freinée, la barquette stoppa.
Déjà, les trois, nous devions des lignes, chacun s'



TOULON (De notre envoyé spécial.)

DANS ce bar, où l'on buvait le « pastis » pur dans de grands verres, où l'accordéon gémissait sans arrêt ses javas et tangos, où des filles, fleur de grenadier sur l'oreille, se laissaient aller, avec des marins, à la joie navrée des confidences, un Corse brun dit au patron :

— Laurentin, quand nous fais-tu une bouillabaisse ?

L'autre, un gros homme, avec des manches retroussées sur les bras blêmes, avec, sur la poitrine poilue, l'ancre bleue des tatouages maritimes, jeta autour de lui un regard rapide, répondit :

— Santucci, j'ai laissé la moitié du « halut aux « bondes » (arêtes de roca) de l'île Rousse. Depuis je ne l'ai pas réparé. Et les « cognes » veillent. Leur vedette sort chaque nuit.

L'autre se rapprocha :
— J'ai ce qu'il faut. Ni vu ni connu. Deux cents kilogs de poisson à l'heure. Tu sais les Jumeaux, au cap Sicié ?

(Les Jumeaux sont deux rochers pareils, en forme de cône, seuls vestiges, à l'est de la plage des Sablottes, d'une falaise écroulée.)

Pardi ! J'y ai assez descendu la « palangrotte » et calé des paniers ! Un bon coin... Mais c'est risqué !

— Va ! Mon cousin est syndic du port, au Brusca... On s'arrangera toujours !...

Une bouillabaisse de deux cents kilogs... cela semblait quelque peu bousculer les lois de l'art culinaire ! Et — bou Diou ! — mes bonshommes avaient beau avoir de l'appétit...

Je voulais en avoir le cœur net.
— Laurentin ! Un Cap corse !

Puis, innocemment :

— Alors vous allez à la pêche ?

— Oui. Peut-être. Mais pas avant une heure du matin, peut-être deux...

Hum ! Les plus courageux des sardini- niers ne prennent jamais la mer avant quatre heures ! J'insistai :

— Une bonne idée ! La nuit est claire. Vous devriez m'emmener !

Laurentin me regarda en face.

— Mon petit, depuis quelque temps, je ne sais pas ce qui se passe ! Toi et tes pareils, journalistes de malheur, vous remplissez vos feuilles d'histoires d'opium, de coco, de rue Bouterie et cetera ! Vous semblez vous être jetés sur nos affaires, à Toulon et à Marseille, avec un ensemble !

Comme des dauphins sur les « bogues » !

Moralité : On n'ose plus bouger, par ici.

Il réfléchit.

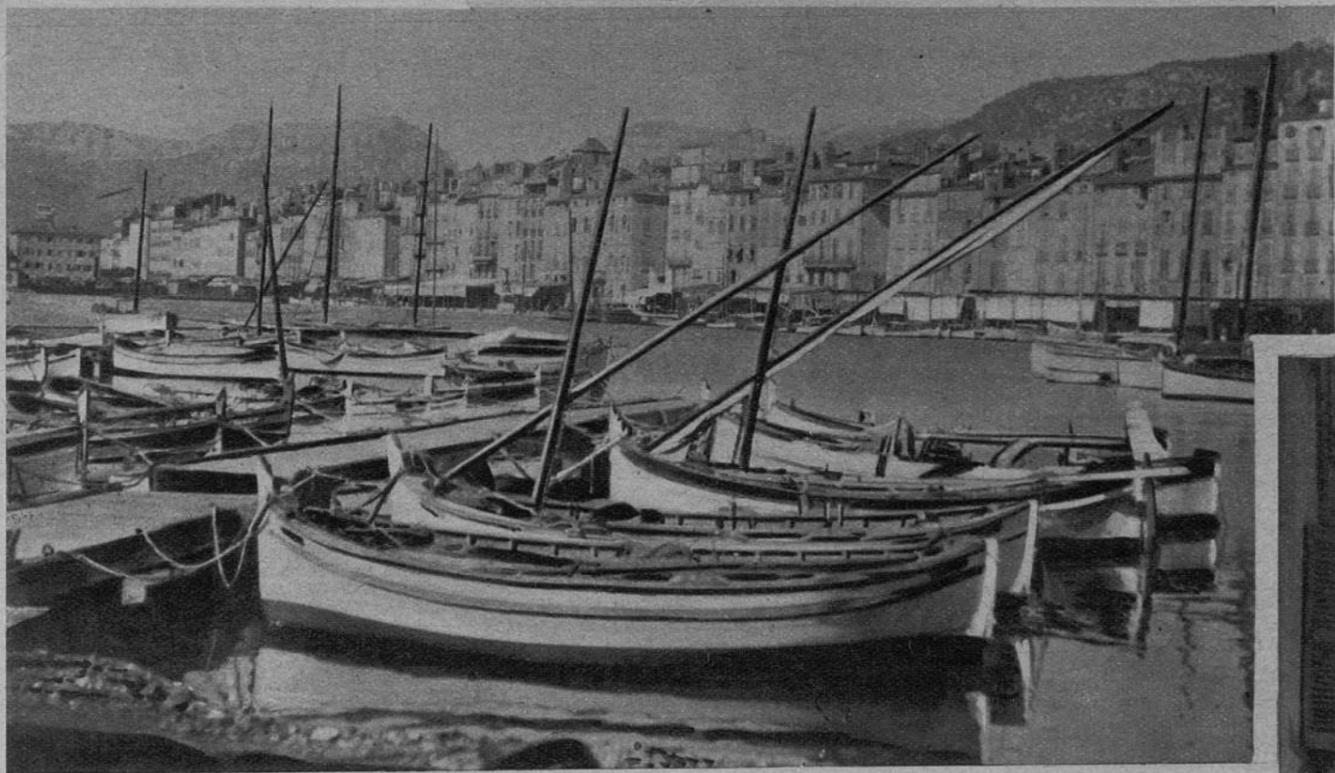
— Je ne dis pas cela pour toi, qu'on connaît depuis longtemps, qui es presque du pays ! Mais tes collègues, on dirait qu'ils prennent plaisir à déblatérer sur nous et nos combines, comme s'il n'y avait pas ailleurs des sujets aussi intéressants !

« Je suis allé l'autre jour à Marseille. Depuis qu'un journal a appelé les « durs » de la-bas des « mocos », ils sont fous de colère ! Et les honnêtes gens aussi, parce qu'on a traité Marseille de « Chicago français »...

Alors, si j'ai un conseil à te donner, c'est pas le moment d'aller sortir ton stylographe sur le Vieux-Port ! Ça va mal pour les journaliers « à l'émotion » !

— Merci du tuyau. Mais moi, c'est pas ça. Je veux aller à la pêche parce que ça

Des profondeurs, derrière nous, jaillit un râle sourd, la gerbe blanche des écumes torturées.



Un aspect du port de Toulon. (H. M.)

m'amuse. Et puis — cartes sur table, hein ! — moi qui sors, en une matinée, avec huit cents mètres de « palangre », quatre dorades, je voudrais bien voir comment vous y tâtez, vous autres !

Il se mit à rire.

— Tu as fait la guerre, hein ? Malgré ton nom à la noix ?

— Oui. Comme tout le monde !

— Eh bien, on va jouer à la guerre, encore ! Tiens-toi prêt, à 1 heure, devant la statue du génie maritime, face à la mairie, sur la darse !

— Entendu !

Et la nuit de Besagne, avec ses nostalgies canailles, ses marins en goguette, ses gros numéros, ses coups de gueule et ses rafles, continua...

À l'heure dite, j'étais au pied du monument. L'adolescent nu pointait son index vers les cuirassés aux feux réglementaires tremblant à la surface des vagues. Du port marchand accourait une odeur de frites de la Seyne, loin au delà de la masse noire de l'Arsenal, des flonflons de bal-musette.

L'eau clapotait au bord du quai, des hydravions illuminés survolaient la rade ; et sous le poids centenaire de leur balcon,

les cariatides de Puget torداient leurs pectoraux frémissants et musclés. Une sirène au grand large — courrier de Chine — hulula...

Le Corse, Laurentin et un autre petit gars, un voyou trop beau aux airs de femme, surgirent de l'ombre. Ils portaient des couffins à poisson sous le bras ; Santucci, en plus, avait en bandoulière une musette.

Nous embarquâmes. Un bateau à rames, de dix-huit pans, auquel un moteur avait été adjoint, voici quelques mois, aux chantiers de la Ciotat. On mit en route ; l'hélice frémit. Silencieusement, la barque glissa à travers les canots amarrés, squales endormis sous les rayons de lune.

— Vous n'allumez pas, Laurentin ? On pourrait se faire couper en deux, si un torpilleur était dans la passe !

— Non grogna-t-il. Pas nécessaire ! J'y vois la nuit comme le jour !

Il avait pris la barre. Un air plus frais, chargé d'iode et de sel, nous frappait à la figure. La mer murmurait sous notre étrave. Le feu du môle clignotait comme un œil ami.

Nous passâmes devant les sous-marins alignés au ras de l'onde. Le ressac soupirait comme une Ophélie. Un projecteur du croi-

seur se balada, tour à tour, dans le ciel et sur l'eau.

Personne ne disait rien. Le « jeune » réprimait une envie terrible de fumer.

Nous dépassâmes Saint-Mandrier, les lueurs de l'hôpital, la « fourmigue », puis ce fut la grande rade. Le vent avait fraîchi : la barquette, prise de travers par une moyenne houle, roulait.

— On a bien fait, dit Santucci, de choisir les Jumeaux, où ça ne brise pas ! Sans cela, on aurait pu en baver.

— Je ne déteste pas ce temps ! répartit Laurentin. Les vedettes garde-pêche n'ont guère de goût pour le tangage ! Elles sont mal faites, pas assez « sabot ». On a tout de suite envie, là-dedans, de dégoûbler !

Une heure encore, nous allâmes, noirs dans le noir. Sans un coup de barre opportun, on se jetait dans un filet : Le liège — surmonté d'une tête de palmier — se distinguait à peine... Fichu signal !

Le casino des Sablottes étincelait de toutes ses lumières. On entendait le jazz.

L'arsen

— H

Surpre

pour

voir v

Laun

sancier

— V

voulez

quée !

— C

galéje

qu'il

pour r

ter » q

— C

grommela le même, ment des mille et des du baccara !
 patron. Un « moteur »
 tant !
 oupa l'allumage, d'un rompt, se coucha sur vernail, mit l'étrave ux vagues. En dix freinée, la barque
 les trois, nous dévi- es lignes, chacun sur

notre bord, attentifs à des « touches » imaginaires.
 Rapide, beaucoup plus rapide que nous, un bateau effilé surgit de l'ombre. Feux éteints, lui aussi. Il stoppa, sur un énorme remous de marche arrière.
 — Ohé ! de la barque ! qui êtes-vous ?
 — Laurentin Fornaglio, de Toulon. Barque *Espère-en-Dieu*.
 Soupçonneuse, la vedette de la douane vint à tribord jusqu'à nous frôler.
 — Et vous pêchez là sur fond de sable ?
 — Oui. Pajots, dorades !

passant ! Mais on va au delà du cap, à la tombée des roches !
 Le « racer » officiel, sans davantage insister, se perdit dans la nuit. Le maître d'équipage respira, remit en route... Mais l'*Espère-en-Dieu* tirait dur sur bâbord.
 — Noël ! regarde donc ce qu'il y a ! on n'avance plus !
 — Eh ! boudious ! je le sais, ce qu'il y a ! Nous traînons ma musette, à la chaîne de l'ancre !
 — Malheureux ! veux-tu retirer ça ! Ils halèrent la précieuse musette. Et

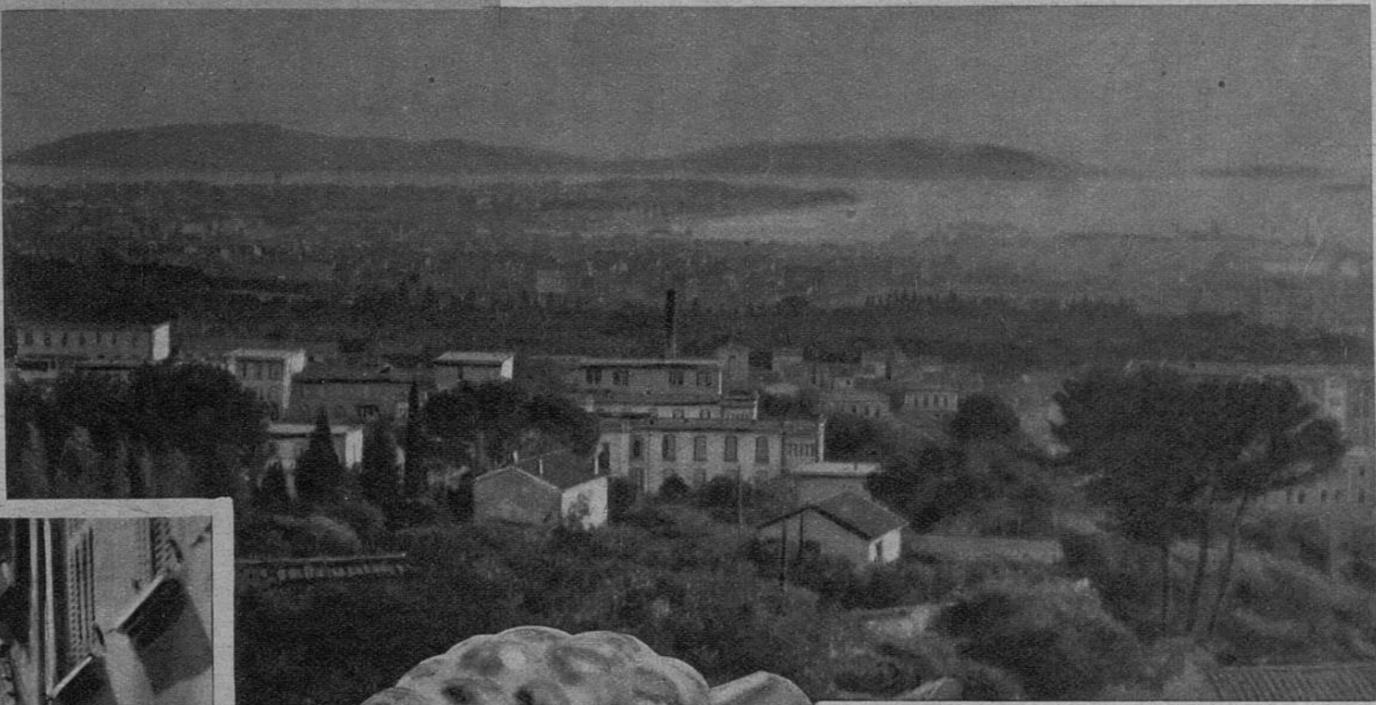
Hors le sac, sous les rayons de la lune, démasquée soudain, une quinzaine de grenades de guerre. Tous modèles ! Il y avait les O. F. (offensives fusantes) avec leur cuiller de maillechort ; les D. F. avec leur capuchon et leurs écailles rainurées, les allemandes dites « tortue », avec leurs six percuteurs ; voire d'autres à manche, forme « matraque ».
 Tout un butin de front patiemment ramené au cours de permissions, ou subtilisé dans les usines, aux fins d'expéditions futures... quel souci de l'avenir !
 Certains, dit le Corse, préférèrent travailler à la dynamite. Mais moi je n'aime pas ça ! Parfois on a vu des barques voler en miettes, et des copains zigouillés uniquement à cause de cette saloperie ! Le seul avantage ? Que dans les carrières on trouve de la cheddite à volonté. Mais comme manipulation, à la bonne vôtre ! Si dans le noir on se fout par terre avec, bien le bonsoir, la compagnie !
 — Comment balancez-vous ça ? dis-je, malgré moi intéressé.
 — Plusieurs manières. La plus simple ? Comme au front. On percute et on lance, de manière à former un grand cercle dont le bateau est le centre. Dame ! on est secoué ; parfois on trouve de la fonte dans la coque. Mais c'est sûr !
 — Nous, notre méthode est plus efficace. Parce que le bateau est assez rapide pour cela. Au lieu de pêcher par cinq ou six mètres d'eau, nous allons jusqu'à dix mètres. Les avantages ? Plus de poissons d'abord. Ensuite, moins de bruit ! Enfin, on est tout de suite hors de portée, s'il y a lieu !
 « Voici comment nous procédons. Entre le moment où la grenade est percutée, et celui où elle saute il s'écoule de cinq à six secondes. Si — la barque en marche — on laisse filer tranquillement l'engin allumé, il éclate en arrivant sur fond d'algues !
 Nous sommes déjà à vingt-cinq mètres

avant de bondir et mesure ses foulées, ainsi la barque recula, bercée par le flot, jusqu'à la limite où les vagues se creusent pour déferler. Je demandai encore au Corse :
 — Et le chalut, pourquoi est-ce interdit ?
 — Ce n'est pas défendu partout, ni à toutes époques ! Mais un engin terrible, qui arrache tout, laboure le fond, tue des milliers d'alevins. Si prodigieusement féconde que soit la mer, on en a pour plusieurs semaines, là où est passé le chalut, avant que le poisson ne réapparaisse. Les algues arrachées ne lui assurent plus d'abri : il s'en va !
 « Par contre, le chalut vous réserve parfois des surprises ! Ainsi, moi, j'ai remonté dans mon « gangui » (chalut méditerranéen) une tête de mort, parmi les poissons ! D'autres, dans la baie de la Ciotat, ont ramené au jour des amphores antiques, (plusieurs fois déjà) dont une pleine de monnaies. Ils ont vendu le tout, en douce, à un antiquaire de Marseille. Pour une bonne journée, ce fut une bonne journée !
 « Un pêcheur des Baumelles, enfin, a trouvé dans ses mailles un anneau d'or massif qui venait des Romains, paraît-il. Il l'a donné à sa fiancée, qui depuis fait la fièvre. Elle a bien tort, car des choses pareilles, des choses de macchabées et de naufrages n'ont jamais fait de bien à personne !
 La houle gémissait le long de notre coque avec mélancolie. En un battement d'ailes, des mouettes passèrent.
 — On y va ? fit Santucci.
 Le patron se leva tout droit sur son banc, s'accrochant au mât pour ne pas choir. Il écouta longuement, en tous sens. Il regarda : une leur grise et blanche, qui serait rose bientôt, courait au ras de l'horizon. L'aube !
 — On y va ! fit-il en écho.
 J'avais devant moi deux D. F., une « tor-

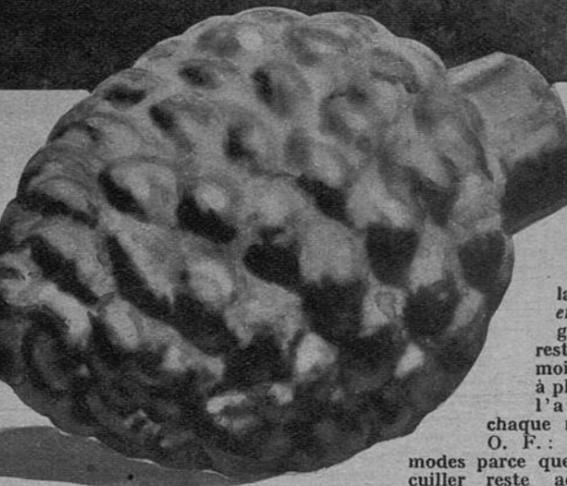


L'arsenal maritime de Toulon. (H. M.)

— Hum ! fit l'autre, guère convaincu. Surprenant ! Vous n'êtes pas des Parisiens, pour perdre ainsi votre temps ! Faites voir vos papiers !
 Laurentin exhiba sa licence de « plaisancier », ajouta :
 — Vous pouvez perquisitionner si vous voulez ! La barque n'est ni creuse, ni truquée !
 — Ça va ! Je ne vous conseille pas de galérer ! Ce n'est pas aux vieux singes qu'il faut apprendre des grimaces ! Et pour me faire croire que vous allez « monter » quelque chose sur des fonds pareils !
 — On jetait un coup de boulatin en



Vue générale de la rade de Toulon. (H. M.)



je compris alors pourquoi on pouvait perquisitionner. Le seul colis compromettant se balançait aux courants, à vingt mètres en dessous de nous !
 On arriva aux Deux-Jumeaux. On les dépassa.
 — Je n'aime pas, me dit alors Laurentin, être forcé de mouiller les grenades, comme il a fallu le faire. On ne sait jamais, après, si toutes elles s'allument... Mais le moyen d'agir autrement ?
 — Des grenades ?
 — Eh oui, pour pêcher.
 A gauche : Une rue du quartier réservé. (H. M.)

de là, hors d'atteinte !
 — Alors ?
 — Alors, on lance l'*Espère-en-Dieu* pleins gaz ! Laurentin reste sur sa barre. moi, je me couche à plat ventre sur l'avant. Dans chaque main, j'ai une O. F. : les plus commodes parce que, tant que la cuiller reste accrochée, on peut les garder cent-sept ans si l'on veut !
 « Je lâche, au ras de l'eau, mes grenades. Quand la seconde est partie, tu en percutes une, tu me la passes. Puis le même en fait autant. On se trouvera, ayant fini, avoir tracé un cercle de cent mètres, jalonné par une douzaine d'explosions. Alors, on file cinq cents mètres plus loin ; et pendant une heure, honnêtement, on pêche à la ligne de fond une douzaine de girelles ou de rascasses.
 « Lorsqu'on revient, à pleines épuisettes le poisson est là. On en ramasse le plus qu'on peut, le plus vite qu'on peut ! Et ni vu ni connu !
 Le plan m'apparut digne d'un grand capitaine. Cependant j'objectai :
 — Et si une grenade éclate trop vite ?
 — Ah, alors...
 — Est-ce déjà arrivé ?
 — Souvent...
 Comme un athlète prend son souffle

« tortue », trois grenades à manche. Je décapuchonnai les D. F., dévissai le bouchon des « tortues », préparai la ficelle des « matraques ». Comme pour une attaque, alignées devant moi. Heure H !
 Le bateau, soudain, sembla animé d'une vie nouvelle. L'hélice, brutalement lancée pleins gaz, déchira le gris suaire du ressac. De grosses boules rondes venaient se rompre sur l'avant, éparpillant leur poussière glacée sur nous trois.
 Nous devinâmes, on ne sait trop à quoi, que Santucci avait ouvert une main ! La cuiller sauta ; un « ploc » rapide, un coup de barre. Nous semblâmes tout à coup comme des motocyclistes au flanc d'une falaise de vélodrome ; l'*Espère-en-Dieu* courait sur la crête d'une muraille sombre. Des profondeurs, derrière nous, jaillit, avec un râle sourd, la gerbe blanche des écumes torturées.
 Deuxième grenade, deuxième explosion ! Dans notre sillage, comme si se fussent levés, de clairs fantômes ! L'un derrière l'autre, surgissant avec le même bruit de soie qu'on déchire... puis s'engloutissant à nouveau dans le balayage des houles, laissant comme un cercle de bulles claires.
 Maintenant, alternativement, le même et moi, nous percutions les grenades sur le plat-bord, les passions à Santucci. Toutes les six secondes, sous dix mètres d'eau, une détonation rugissante, bâillonnée, dont la barque tremblait de toutes membrures ! Pour une « tortue » allemande, que se passa-t-il ? A peine le Corse l'avait-il lâchée qu'elle éclata, faisant tourner le bateau sur son erre, et sans aucun doute criblant d'éclats la matresse-poutre de la coque.

— Il était temps ! dit seulement le Corse.

Enfin — cette minute m'avait paru bien longue ! — nous eûmes fini. Douze projectiles avaient jalonné un cercle parfait. Maintenant la mer était toute blanche, les ondes concentriques des explosions se pénétraient.

Précaution de plus — nous avions assez fait de bruit comme cela ! — on hissa la voile. Avec des révérences très dix-huitième dans un frisselis doux, l'Espère-en-Dieu s'éloigna. Le « coup de main » avait réussi. Calme après la tempête.

— Les poissons sont-ils tués ou simplement assommés ? demandai-je. Et pourquoi remontent-ils à la surface ?

— Habituellement, ils ne sont pas morts. A moins, bien entendu, que des éclats ne les aient atteints ! Mais la déflagration d'une part, les gaz de nitro-glycérine d'autre part, les étouffent, les asphyxient. Ils sont forcés de gagner les régions supérieures, où l'eau, plus aérée, plus brassée, leur permet de respirer. Le trajet est long. Ils arrivent à bout de souffle, tournant sur le ventre, si intoxiqués qu'on peut les saisir à la main. Encore faut-il faire vite, car certains, les plus puissants, se remettent assez tôt pour fuir.

— Puis les dauphins arrivent, qui sont de terribles chasseurs ; puis les « dentis », ainsi appelés à cause de leur denture formidable, véritables brochets de la mer ; enfin les loups, plus craintifs, mais non moins voraces ! Tous ces flibustiers d'entre-deux eaux (sans compter, au fond, congrès et murènes), nous frustrèrent d'environ un quart de notre prise !

— Vous semblez redouter les gardes-pêche, c'est naturel ! Mais si de vrais pêcheurs vous surprenaient ? Tenez, maintenant, il est trois heures quarante-cinq ; les premières barques quittent le quai Cronstadt ? Il en viendra sûrement par ici ?

— Évidemment, on ne tient pas à se faire remarquer ! Il y a eu de sanglantes batailles, comme cela, sur l'eau, des « ravageurs » assommés à coups d'aviron. Bien entendu, ils sont allés à l'hôpital se faire soigner sans rien dire. On a même vu des barquettes coulées, leurs occupants forcés de nager deux heures pour atteindre le rivage. Mais moi, Laurentin, on me connaît trop, pour me faire subir un sort pareil ! Je suis influent ; je fais les élections ; cela compte, croyez-moi ! Le pire qui me soit arrivé ? De devoir céder la moitié de mes prises à ceux qui m'avaient pincé !

— Il n'y a jamais d'embuscades ?

— Si. La vedette de douane, qui nous a arrêtés cette nuit, a sûrement communiqué par T. S. F. avec les gardes-pêche. On nous a signalés. Mais...

— Mais... ?

Le patron hésita une seconde, puis fit un geste à la Raimu.

— On me connaît beaucoup, vous comprenez ! Je sais offrir un « pastis » à l'occasion, donner un tuyau ! Puis, j'avais un journaliste, à bord. Tout ça compte ! Dans la vie, voyez-vous, le tout ? D'avoir des relations...

— Ce qui veut dire que nous étions en sécurité, tout à l'heure ?

— Relativement ! A condition de ne pas exagérer, avec nos pétards ! Et aussi bien, dans huit jours, je puis avoir le « coup dur » !

On revint. Le grand cercle blanchâtre, toujours, se silhouettait sur la mer. Mais des taches, plus brillantes comme paillettes sur un manteau de féerie, s'y révélaient, apparaissant, disparaissant. Par-ci, par-là, un coup de queue battait la surface. Agonie de grosse pièce.

A pleines épuisettes, à pleines mains, couchés sur le bordage, l'onde nous frôlant, nous fimes la moisson visqueuse. Des panerées entières...

Et quand on se releva, sueur aux fronts, les pieds dans un torrent de morts luisantes, il y en avait bien, comme dit avec fierté Laurentin, essayant ses tempes d'une manche pleine d'écaillés, « pour plus de deux billets grand format sans compter une de ces bouillabaisse avec safran, farigoule et ail, que vous m'en direz des nouvelles » !

Le soleil venait de paraître, éclairait l'immensité. La mer était une nappe d'or vivant, où l'on distinguait seules, au loin, dans le ronron de leurs moteurs, des barques de pêcheurs, d'honnêtes pêcheurs, ceux-là, allaient trouver dans leurs filets, — peut-être lacérés par marsouins et thons, — quelques malheureux kilogs de sardines !

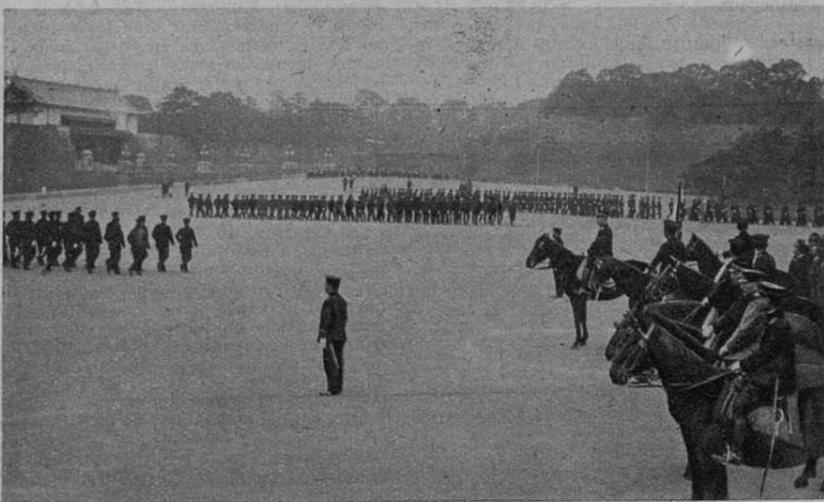
Et vraiment, comme le disait Santucci, en allumant sa bouffarde avec tout le calme auguste du devoir accompli, c'était bien vrai que, dans la vie, il y avait deux catégories très nettes : « ceux qui savaient y faire... et les autres » !

JACK SCREEN.

UN MOT DE RABELAIS

Au Moyen Age, les possesseurs de fiefs ne se contentaient pas, bien souvent, de pressurer les pauvres serfs taillables et corvéables à merci, ils descendaient fréquemment de leurs châteaux pour attaquer et dévaliser les voyageurs qui s'aventuraient sur les chemins de leur domaine. C'est ainsi que Rabelais, le grand maître du calembour, appelait ces seigneurs pillards des « gens pille-hommes » !

LA MODERNE POLICE NIPPONNE



On sait avec quelle application, avec quelle méthode le Japon s'est modernisé. La guerre russo-japonaise, à ce titre, provoqua l'étonnement du monde. Les Nippons, que l'on avait tendance, encore, à croire vêtus de kimonos et maniant de grands sabres, se révélèrent, d'un seul coup, non seulement de bons soldats, mais des combattants pourvus du matériel le plus perfectionné, et usant avec largesse des moyens les plus récents de destruction.

Après le séisme qui ravagea Tokio et Yokohama, les Japonais eurent à cœur de faire de ces deux villes des cités absolument modernes. Ils y sont rapidement parvenus,

grâce à une ingéniosité, à une faculté d'assimilation dont on ne trouve guère l'exemple que chez eux, le reste de l'Extrême-Orient s'avérant encore plongé dans les rêves séculaires.

En matière de police, les « Japs », qui ne négligent jamais de venir faire en Europe des voyages d'études, ont réalisé également des miracles. Les problèmes de la circulation, entre tous, ont retenu leur attention ; et en raison de la petite taille de leur race en général, ils ont adopté le principe français de la police montée. Du haut de leurs chevaux, les agents chargés du trafic guident au sifflet, tout comme place de l'Opéra,

un défilé où les camions yankees ont fait place aux pousse-pousse !

L'effectif de la police nipponne est, au demeurant, considérable. Devant les chefs, notre photographie vous fait assister au défilé annuel des gardiens de la paix de la capitale japonaise.

Par escouades, admirablement alignées, les cohortes défilent face à Tsurukich Maruyama, le grand manitou de la sûreté au pays du soleil rouge.

Cette revue a pour cadre l'immense place qui s'étend devant le palais impérial, et où les troupes se réunissent lorsque l'empereur doit quitter sa résidence. Dans le fond, on devine l'arcade du pont de Nipibashi, qui donne accès à cette merveille, à peu près inconnue des Européens, qu'est le jardin impérial. Tout à l'heure, Sa Majesté paraîtra à une fenêtre du palais, pour écouter l'hymne national ; puis il est vraisemblable qu'elle mandera Tsurukich Maruyama auprès d'Elle pour le complimenter.

De fait, il y a de quoi ! Les milices nipponnes de la police ont belle allure dans ce sobre uniforme. Une seule chose nous pourrait surprendre, nous autres Européens : ce qu'il y a d'un peu archaïque dans ce grand sabre, que les hommes à pied « trimballent » avec eux, ni plus ni moins que les dragons de nos quartiers de cavalerie en permission de vingt-quatre heures. On ne conçoit « la latte » que pour les dignitaires, immobiles sur leurs chevaux au premier plan. Mais les agents appelés à faire des rondes quotidiennes *pedibus cum jambis* sont-ils astreints à traîner ce « bancal » aussi inutile que gênant ?

Il est vrai qu'il s'agit là, sans doute, de tradition... Le sabre est l'arme japonaise par excellence ; on en apprend l'escrime dès le plus jeune âge ; sans doute est-ce pour flatter ce qui reste, au cœur de la foule jaune, des sentiments anciens qu'on lui a accordé cette concession.

EXÉCUTION CAPITALE

Les Chinois n'apportent aucune solennité à une exécution capitale, surtout en période de guerre civile.

Faire tomber la tête d'un coupable est pour eux une opération fréquente qui mérite à peine quelques minutes d'attention, non pour plaindre la victime ou se réjouir de voir punir le crime, mais pour applaudir à l'habileté du bourreau ou huer celui qui ne détache pas sa tête du premier coup.

C'est presque du sport. Généralement, tout citoyen est bourreau au moins une fois dans sa vie, et dans le peuple chinois, c'est un honneur que de jouer du large couteau des suppliciés, comme en Espagne de se mesurer avec un taureau.

Bien souvent l'honneur de faire tomber une tête revient à l'un des intimes amis du condamné.

Quand le bourreau en est à son coup d'essai, il lui faut tout d'abord, et devant le supplicié, montrer ses capacités en tranchant d'un seul coup une brassée de paille.

Si l'expérience réussit, on l'autorise à trancher alors la tête de son ami.

Ce dernier s'agenouille aussitôt, place lentement la tête sur le billet, demandant à son exécuteur si sa position est bonne et la rectifiant avec sang-froid si le bourreau lui fait une observation.

Enfin le couteau se lève, la tête tombe, on applaudit (un petit bravo à l'amateur) et les assistants de se retirer en s'entretenant de sujets joyeux.

ARTICLE RECOMMANDÉ

— La scène se passe à Paris, dans un grand magasin d'armurerie.

Un homme entre et demande à un vendeur de lui faire voir un revolver.

— En voici un fort joli que je vous recommande. Il est tout désigné comme arme de famille.

— De famille ? Mais pourquoi ?

— Tout simplement, monsieur, parce qu'il est à six coups : deux balles pour votre femme, deux pour l'ignoble suborneur qui détruit votre bonheur domestique et deux pour vous-même, le cas échéant. C'est un article soigné qui fait fureur en ce moment. Depuis quelques mois, nous en avons vendu des centaines comme cadeaux de noces. Si monsieur veut essayer l'arme, s'assurer de sa précision, nous avons un stand au sous-sol.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours, s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

F. J. WOODS, Ltd 167, Strand (A. B.). LONDRES W. C. 2.

DES MUSCLES EN 30 JOURS !

NOUS LE GARANTISSONS !

C'est avec juste raison qu'on nous appelle « les Constructeurs de muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 2 centimètres les muscles de vos bras et de 5 centimètres votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince : nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

Et en cent cinquante jours ! — Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail, mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demandons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement obtenu de la tête aux pieds.

Nous agissons également sur vos organes intérieurs. — Nous vous ferons heureux de vivre. Vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention, ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse, celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont la provenance vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'ENERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre, nous garantissons ce que nous avançons. FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUT le livre GRATUIT Comment former vos muscles. Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez, rapidement, développer votre force musculaire avec certitude. Ce livre est à vous, il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'expédition. Une demande de renseignement ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

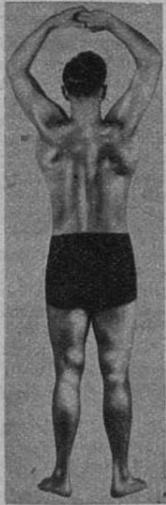
BON GRATUIT A DÉCOUPER OU A RECOPIER

DYNAM INSTITUT, service 23, rue La Condamine, 14, Paris (XVII^e).

Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé Comment former ses muscles, ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour les frais d'expédition.

Nom

Adresse



LISEZ MYSTÈRE ET DESTIN

Le Premier hebdomadaire uniquement consacré aux Énigmes qui vous entourent : Les secrets des Cartes, des Rêves, des Lignes de la main, l'Occultisme et le Spiritisme à la portée de tous, etc. Des Romans angoissants, des Contes merveilleux.

fr. 75

Un beau raid au cœur de New-York



Vue générale de la brasserie où s'est déroulée l'aventure que nous contons ci-dessous. (I. N.)

— Alors, les gars, on est d'attaque ? Le raid est pour ce soir. Une première vague d'assaut de quarante hommes, matraque au poing ; quarante encore revolver en main ; soixante, enfin, devant l'immeuble, avec les mitrailleuses. Il n'y aura certainement pas de « pétard » ; mais il faut tout prévoir, dans notre métier !

— Collins, demanda un jeune détective, je voudrais jeter un coup d'œil, encore, sur le plan !

— A votre aise ! La brasserie se trouve dans la dixième Avenue, vingt-cinquième rue. C'est une magnifique bâtisse, de construction récente, qui a coûté deux millions de dollars et dont la façade n'occupe pas moins de soixante mètres de long. L'immeuble tout entier a trois étages, surmontés d'une terrasse, et représente une largeur de trente mètres. Il est entouré de murs très hauts, couronnés de fils de fer barbelés, qu'il ne faut pas songer à franchir. Nous nous introduirons par un trou, creusé rapidement dans la base d'un mur d'angle, et par lequel les hommes se glisseront un à un, pour s'aligner devant les portes. Au coup de sifflet, chacun bondira !

— Travaillez-vous la nuit, là-dedans ?

— Je pense bien ! D'après le rapport des indicateurs, la production de bière fraîche n'arrête pas. On a obtenu, le mois dernier, trois cent soixante mille gallons !... Ce chiffre vous donne une idée de l'activité de pareille « boîte », en plein cœur de New-York. Si nous réunissons, les petits, nous pourrions nous dire que jamais, depuis que la prohibition a été établie à New-York, semblable coup de filet n'aura été jeté !

— Faudra-t-il arrêter tout le monde ?

— Contremaîtres et ingénieurs seulement. Les ouvriers, menés au poste pour vérification, après un examen minutieux de leurs papiers, seront relâchés. En liberté provisoire, bien entendu ! Et quant à la direction — quatre businessmen d'envergure —, elle sera mise, d'ici une heure, hors d'état de nuire. On cueillera ces messieurs, chacun de son côté, à table, dans leurs confortables villas de la banlieue de New-York. Comme de juste, pour éviter toute indiscretion, le téléphone aura été coupé...

— Sur ce, messieurs, à cette nuit ! Rendez-vous des vagues d'assaut ici, à onze heures et demie...

Dans l'énorme brasserie clandestine, cependant, où le rez-de-chaussée et les étages supérieurs sont consacrés à l'élaboration d'inoffensifs sodas, mais où les sous-sols de béton armé, nuit et jour, voient ronfler les machines dévoreuses d'orge et de malt, l'activité est prodigieuse.

Nus jusqu'à la ceinture, les ouvriers brasseurs, armés de longues pelles, surveillent les chaudières tournantes, où bouillonne le glucose.

L'œil sur les manomètres, les chefs, les responsables, jettent des ordres. Passez une porte, un couloir, une autre porte : voici que, succédant à la chaleur torride, un froid de glace tombe sur vos épaules. Là, dans les bacs rectangulaires, ferment la bière, avant sa mise en bouteilles, dans un atelier proche, où le rinçage des verres fait un glou-glou éternel de travail.

Les hommes travaillent fiévreusement. Mais le visage détendu, les traits paisibles. Certes, la police a eu vent de ce trafic étrange, des caisses de soda encadrant et couvrant d'autres caisses, toutes de bière alcoolisée ! Mais tant et tant de pots-de-vin ont été judicieusement distribués ; tant de convives, à l'issue d'un repas plantureux, ont trouvé sous leurs serviettes, au dessert, un chèque discret et important, qu'on se croit sûr d'une impunité relative. Et puis, voyez-vous, enfreindre la prohibition n'a rien de déshonorant : tout au plus peut-on cataloguer cela délit !... Si les choses tournent mal, on en sera quitte pour une très forte amende, et l'usine fermée. Mais la valeur de l'immeuble, du terrain, demeure ; une journée, une semaine ou un mois de production intensive peuvent payer la rançon et rouvrir les portes de la géole. Faire de l'alcool n'est pas un crime ; ce qui en est un ? De se faire prendre.

D'ailleurs, tout autour de l'usine clandestine, dans cette espèce de chemin de ronde que constituent les cours successives, des silhouettes vont et viennent, celles des surveillants.

Ils sont armés : qu'une silhouette suspecte se profile là-haut, sur la crête du mur ; après les sommations d'usage, on tirera, impitoyablement ! Au coup de feu d'alarme

répondra un hurllement de sirène ; alors, par des souterrains connus d'eux seuls, tandis que s'éteindront d'un coup les lumières, que les lampes électriques sorties des poches feront un chemin éblouissant de lumières, le personnel s'évadera en silence, pour reparaitre au jour, à plusieurs rues de là, dans les vestibules de maisons complices et armées... Ah ! tout a été bien combiné et réglé ; des grandes manœuvres d'alerte ont superbement réussi, plusieurs fois déjà ; il faudrait, pour que cela tournât vraiment mal, ou beaucoup de veine, ou quelque trahison...

En attendant, on ne pense ni à l'un ni à l'autre... Les hommes, aux faces dures, se penchent sur le liquide bouillonnant d'où montent des vapeurs qui vous grisent ; le ronron des machines électriques, sur leurs coussinets de caoutchouc, se pare, de temps à autre, d'étincelles bleues et fugaces.

Dehors, la nuit est belle, scintillante d'étoiles ; appuyés sur leurs fusils, les guetteurs songent à leurs femmes et leurs enfants, endormis et crispant leurs petits poings roses.

Le spectacle qui s'offre à eux, au fond de cette cave, a de quoi surprendre...

Une quarantaine d'ouvriers ont pu fuir. Le reste, sous la menace du « colt », mains en l'air, plaqué contre le mur, ne bouge pas d'un pouce. Certes, ils sont là cinquante, soixante au moins, immobilisés par un seul homme ! Un élan de désespoir, quelques blessés sacrifiés ; et le policier ne pèserait pas lourd, dans les mains de cette multitude ! Mais il n'y a pas que des « outlaws » (des hors-la-loi) ou des mauvais garçons, dans cette cohorte de travailleurs nocturnes ; il y a aussi des pères de famille, de bons bougres, que seul l'appât d'un gain plus fort décida. D'ores et déjà, dans leur esprit fruste, ils ont pesé le pour et le contre. Le dicton populaire « contre la force, pas de résistance », il leur paraît, à cette seconde, la loi même de la sagesse. Derrière ce hardi gaillard, qui les tient en joue et montre de l'autre main, au revers de son veston, l'étoile de la police, ils savent qu'il y en a d'autres, beaucoup d'autres !... Un meurtre ne ferait pas leur affaire. Aussi lorsqu'ils virent le premier ingénieur sortir de sa poche, d'un mouvement brusque, un browning, se précipitent-ils sur lui, pour l'immobiliser, lui torquent-ils le poignet pour lui arracher l'arme, la jeter aux pieds du détective souriant et vainqueur...

Voici que d'autres policiers surgissent. Il en sort de partout, arme au poing. Ils ont avec eux des phares puissants qui éclairent jusqu'aux moindres recoins de la salle des machines. Dans le silence, ils fouillent. De-ci, de-là, ils arrachent d'un coin obscur quelque fuyard accroupi, le joignent au groupe aligné contre la muraille et toujours les mains hautes.

Dans la cour, on entend ronfler les camions, qui mèneront en bande pressée les contrebandiers jusqu'au commissariat. Homme par homme, tandis qu'un murmure lointain s'élève et franchit les murs de l'usine (la foule, qui rapidement s'amasse et commente l'affaire), on visite les poches. On trouve, sur les chefs seulement, des armes ; mais maints autres ont dans la poche arrière de leur pantalon de travail la fiole plate de whisky, que d'un geste sec l'agent de la prohibition brise devant lui au sol. Toutes forces motrices se sont tuées ; on n'entend bouillonner que par saccades le

Sans cesse, cependant, aux cuves cerclées de cuire, la bière, la bière interdite que des clubmen, demain, paieront dix fois sa valeur, s'accumule en un frémissement doux de source. Tout est quiétude, dans ce labeur mystérieux et décisif de contrebandiers. Qui se douterait qu'à cette minute, accroupi et retenant son souffle, dans un angle obscur de la bâtisse, un homme, avec un instrument que l'air comprimé actionne, perce silencieusement l'ouverture par où cent cinquante limiers de la police fédérale, un à un, se glisseront dans la citadelle de l'alcool ?

Maintenant, minuit vient de sonner à l'horloge du Saint-John's Hospital. La lune, comme un figurant stylé, s'efface derrière les images ; il fait de plus en plus sombre ; seule, du côté de Broadway, une immense lueur pourpre étend comme un éventail, dont les gratte-ciel aux façades claires se raient les branches.

Dans le calme du quartier endormi, que la mystérieuse activité de l'usine à « pale ale » et à « stout » peuple seule d'une espèce de frémissement continu, tout à coup une brève modulation impérieuse de sifflet... On en connaît le timbre, si spécial, le trille sur-aigu... Police ! Des têtes curieuses ou affolées surgissent aux fenêtres.

Dans la brasserie, la brasserie de deux millions de dollars, toutes les lumières se sont éteintes, d'un seul coup, comme des yeux se ferment. Même la clarté diffuse que laissent filtrer les soupiraux des caves, la voici qui pâlit et meurt, en même temps que le ronron des magnétos s'éteint et se tait.

La troupe des « forces de raid » s'est précipitée à l'assaut... Les guetteurs, surpris, et d'ailleurs conscients de leur infériorité numérique, se sont laissés désarmer le plus honnêtement du monde. Ils ont tendu leurs mains aux menottes et spéculent déjà sur l'indulgence du tribunal. Les portes, elles, ont résisté davantage aux haches et aux furieux coups d'épaulé. Mais l'adresse d'un policier, ancien cow-boy, qui lance le lasso comme pas un, a permis une périlleuse escalade jusqu'aux fenêtres. Les verrous de l'entrée principale cèdent (les serrures ont été démolies à coups de revolver) ; et voici que s'ouvrent toutes grandes, devant le flot d'assaillants disciplinés, les arcanes de cette fantastique « métropole ».

Les détectives n'ont pas perdu leur temps. Les étages supérieurs, ils le savent, n'abritent qu'industrie licite ; ils sont donc, à cette heure-là, parfaitement déserts : les machines dorment. Toute l'activité des « bootleggers » a les sous-sols pour cadre : il faut trouver au plus vite la route des sous-sols. Le plan de Collins ? Certes... Mais dans ce dédale de couloirs et de pièces « à usage commercial » comment s'y retrouver ?

Finalement, on découvre un monte-charge. Le policier au lasso s'y glisse, descend. On entend un retentissement : « Hands up ! » et le signal convenu : coup de revolver en l'air. Alors, d'autres « hommes de raid » le long de la chaîne, dégingolent en hâte.



Un détective montre le trou, creusé dans le mur, par lequel les policiers sont entrés un à un dans la brasserie. (I. N.)

glucose, le houblon, le malt, que les immenses palettes de bronze ne brassent plus dans les cuves, et qui laissent mourir à la surface, sous forme de milliers de bulles, la vie secrète qui les tourmentait dans les modernes alambics.

Le raid est terminé... L'usine de deux millions de dollars devra se résigner à ne plus produire, sous l'œil investigateur de l'autorité méfiante, que du vulgaire soda ou de l'inoffensif jus de raisin ! Comme l'avait annoncé — un peu solennellement — le lieutenant Collins, « la plus sensationnelle expédition qui ait été réalisée à New-York, depuis que les spiritueux ont été bannis de la terre de la Liberté ».

Un à un, les camions démarrent, pleins à craquer d'hommes en bras de chemise, aux fronts soucieux. Certes, pour la plupart, ce ne sera pas la prison, à peine une amende. Mais, les dollars lâchés, il faudra se remettre en quête d'un autre travail. Et la vie est dure, actuellement, à New-York, comme à Londres ou à Paris. Le chômage monte, partout, sa face cruelle ; de quoi sera fait demain, quand la brasserie clandestine aura fermé ses portes « par autorité de police », et que la queue s'allongera de quelques invités à la distribution des « soupes populaires » ? D'autres, encore, songent à la femme, aux petits, qui ne les verront pas rentrer, comme à l'ordinaire, à l'aube naissante, et qui s'inquiéteront... N'y aura-t-il pas des épouses, un fichu sur les épaules, pour courir en hâte à la brasserie, pour demander des nouvelles, la voix mouillée déjà de pleurs contenus ?

(Suite page 14.)

JACK SCREEN.

CHARRIÈRE, DIT PAPILLON LE POUCE COUPÉ, EST PASSÉ EN COUR D'ASSISES

Après avoir été acquitté par la 13^e Chambre correctionnelle au sujet d'une affaire très embrouillée de vols de titres, Charrière Henri, dit Papillon le pouce coupé, vient de repasser devant les assises.

Là, c'était plus grave. Charrière était accusé d'avoir tué d'un coup de revolver dans la nuit du 25 au 26 mars, à l'angle de la rue Germain-Pilon, à cent mètres de la place Pigalle, un nommé Roland Le-grand, souteneur avéré. L'affaire était déjà venue devant les assises le 27 juillet 1931. Mais l'attitude d'un des principaux accusateurs, le témoin Goldstein, les étranges révélations apportées au grand jour de l'audience touchant les procédés d'enquête de l'inspecteur Mézeau, le fait, en outre, que le blessé avait dit au commissaire, avant de mourir : « C'est Papillon Roger qui m'a tué » nécessitèrent un supplément d'information, que Charrière, garçon énergique et débrouillard, mit à profit pour sa défense.

Curieuse figure, que celle de ce Charrière ! Les policiers veulent voir en lui une « Terreur de Montmartre » et le souteneur type.

Lui, sourire au coin des lèvres, de réfuter avec patience et énergie les accusations portées par de douteux comparses. Rarement vit-on accusé « perdre moins le nord » ; la majesté comme le dramatique d'une réunion d'assises n'ont pas suffi à lui « clouer le bec », il a, pour ainsi dire, toujours eu le dernier mot, dans les débats.

Ce n'est pas, malgré tout, que le dénommé Papillon le pouce coupé ait toujours fait preuve d'un sens moral exemplaire, ou que son existence ait été exempte de reproches aux yeux des honnêtes gens ! Dès sa prime jeunesse, Charrière a vécu en « tête brûlée » ; et ça ne lui a pas toujours réussi. Voyez plutôt :

Charrière Henri est né le 16 novembre 1906 à Saint-Etienne. Ses parents étaient instituteurs dans le Midi et l'élevèrent avec soin. Il a gardé, de cette éducation première, une vive intelligence, de l'aisance dans la façon de s'exprimer et des qualités de style, qu'il utilisait, dans sa cellule, de la manière la plus inattendue : en écrivant des vers.

Après des études à l'École supérieure d'Aubenas (Ardèche), Charrière partit pour le régiment. Dans la marine.

Dès ce moment, cela n'alla plus.

La stricte discipline des « cols bleus » ne pouvait lui convenir. On lui promit de le « mater », il s'octroya des permissions illégales. Conseil de discipline... il fut envoyé aux sections de Calvi.

Savez-vous ce qu'est Calvi ? On a parlé de cette petite cité corse, à propos d'une récente mutinerie. C'est là qu'on envoie les « irréductibles » de la marine et de la coloniale.

Non seulement ces « fortes têtes » sont soumises à un régime terrible de répression, mais il y a même, pour les « bleus » qui débarquent, des épreuves à subir ! Les anciens, les « camisards », se mettent à plusieurs pour les rouer de coups. Ou le nouvel arrivant demande grâce, ou il se défend. Il est alors, d'après son attitude, classé « homme » ou « margouillat ».

Six gaillards costauds tombent donc sur Papillon, et le premier lui poche un œil. Papillon riposte par un coup de poing qui démolit la mâchoire de l'autre. Une heure de bataille acharnée. Charrière est accepté le lendemain parmi les « hommes », et prend la direction du gourbi. Le régime du « costaud ».

Là-dessus, on le met cuisinier. Au bout de huit jours, empoisonnement général. On le « colle » alors aux écritures ; mais sa comptabilité était toute en faveur des « camisards ». Finalement, on le renvoie dans la section, et il va construire un stade à Corte. C'est là que son pouce est écrasé sous une pierre. Un mois et demi d'hôpital à Bastia ; puis la réforme.

Voici Papillon le pouce coupé libre et heureux de vivre. Il n'a pu se résigner à contracter au régiment d'habitude de travail, que va-t-il faire ? Il vient à Paris.

C'est à partir de ce moment-là que la police prend l'habitude de le considérer comme un « souteneur dangereux » et une « terreur ».

Charrière, lui, proteste énergiquement. Il fait ressortir qu'à Montmartre, il y a deux genres de « milieux ». Celui qu'on



Henri Charrière dit aussi Papillon le pouce coupé. (R.)

pourrait appeler le « tocquard » et où se rencontrent toutes sortes de bas marlous, dont les maîtresses font le trottoir lamentablement, et un autre, beaucoup plus fermé et plus chic, auquel il se flatte d'appartenir. Que son amie Georgette Fourel, dite « Nénette », soit richement entretenue par un Anglais fort épris d'elle, il n'en disconvient pas. Qu'elle lui ait prêté ou donné de l'argent pour jouer, il l'admet encore, mais il fait remarquer avec insistance que « Nénette » n'est pas en carte et ne cherche pas les hommes aux carrefours !

A un moment donné, une très belle Américaine rencontra Papillon à un bal, à l'Opéra. Il était élégamment habillé « sans rien du mak », précise-t-il lui-même ; il dansait fort bien ; il était beau.

Cette étrangère — par surcroît fort riche — se donna à lui. Ce fut la grande vie. On ne voyait plus que Papillon à l'abbaye de Thélème ou au Pigall's, en compagnie de sa Yankee. Et son appartement était plein des présents que lui faisait la citoyenne des U. S. A. en veine de sensations rares.

Cependant Papillon jouait au poker et au baccara chaque soir, et fréquentait des cercles très chics, où il perdit jusqu'à seize mille francs par nuit. Il a toujours soutenu, devant la police, qu'il vivait du jeu et était servi par une chance exceptionnelle.

Comme on lui demandait s'il n'avait jamais triché, il se mit d'abord dans une violente colère, puis il ajouta plus doucement : « J'aurais peut-être tenté de le faire si j'avais joué avec des étrangers ou des gens de la « mondaine » ; mais comme c'était toujours entre amis... »

Ce mot d'« amis » n'était pas tombé dans l'oreille de sourds ; et les enquêteurs s'efforcèrent d'arracher à Papillon le pouce coupé quelques renseignements complémentaires touchant ces mystérieuses « relations ».

Charrière, fidèle à la loi du monde qu'il fréquente, dit qu'il n'était pas là pour faire l'indicateur ; et il ajouta :

— Il n'y a pas de « milieu » dans Montmartre, pas plus que de haute pègre. Tout cela, des inventions à la Francis Carco. Il y a des hommes — qui sont des hommes chic — et des maquereautins sans envergure.

« Vous me parlez d'amis marseillais ou corses. Comme Corse, je ne connais que le lieutenant Pikiloni, de Calvi, qui a tant voulu m'en faire « baver » ; et comme Marseillais... ah si, j'en connais un : il s'appelle Salepied et habite la Chine depuis dix ans.

A l'audience, Charrière afficha toujours la même présence d'esprit et le même à-propos. Les questions les plus subtiles ne purent le troubler. Quand le témoin Goldstein — dont les rétractations successives avaient tant impressionné la Cour — parut à la barre, Charrière lui dit, comme le Juif n'osait lever les yeux : « Qu'attendez-vous donc pour me regarder en face, vous qui voulez à tout prix avoir ma peau ! » Il s'adressa de la même façon aux jurés, au président, donnant toujours l'impression d'un garçon correct, mais prompt à la riposte, qui défend sa liberté dans toute la mesure du possible.

Des témoins qui l'avaient connu à Montmartre vinrent attester que cet étrange spécimen de la faune des bars était toujours souriant, serviable et d'un chic d'homme du monde.

L'« Isris bar », notamment, place Pigalle, où Papillon tenait ses assises, ne chargea pas son ancien client.

Papillon fut arrêté à Saint-Cloud, sur la fin d'un grand dîner au champagne qu'il avait offert à une dizaine d'amis venus le voir en automobile et à une femme, connue sous le nom de la grande Simone, qui constituait pour lui un « extra ». Il affirme avoir été terriblement surpris quand, au moment de porter un toast, les inspecteurs en civil surgirent, criant : « Haut les mains, Papillon ! Ou l'on te tue ! »

L'interpellé leur demanda s'ils n'étaient pas fous et leur offrit de prendre une coupe. Ils refusèrent. Alors Charrière se laissa emmener sans résistance, disant aux autres, pour toute plainte : « Excusez-moi, je vous enverrai des cartes postales. »

Les policiers, perquisitionnant au domicile de Papillon, s'étonnèrent de trouver dans le mur des balles de revolver. On en demanda l'explication à l'accusé, qui répondit, non sans humour :

— Eh bien, voilà : La propriétaire avait mis dans ma « carrée » ses portraits d'alex. Toute une galerie de gens rocoocs, avec des perruques blanches et des mines impossibles. Moi, ça m'embêtait d'avoir ça, parce

que j'avais l'impression que tous ces vieux zigues (sic) me fichaient la cerise aux courses et aussi parce que cela faisait rigoler tous mes amis, lorsqu'ils venaient à la maison. Alors, après avoir prié deux ou trois fois la vieille de m'enlever ce bric-à-brac, comme elle ne s'y décidait pas, je me suis mis à détester les ancêtres. Et un jour de cafard, j'ai tiré dedans.

« Lorsque mes camarades ont vu ça, il n'y en avait pas un qui entrât chez moi sans faire « pan-pan » sur les tableaux historiques. Naturellement, ça n'a plu ni à ma propriétaire, ni aux voisins. Mais de là à m'en faire un grief en cour d'assises !

Comme l'avocat de la partie civile insistait pour savoir s'il y avait eu des témoins de ces fusillades, l'accusé répondit :

— Oui, une femme qui est à Shangai, vous pourriez lui envoyer un pneu ?

Cette attitude était-elle bien faite pour attirer à Charrière l'indulgence du tribunal ? Ce n'est point certain.

Mais elle lui valut, à tout le moins, d'être favorablement jugé par tous ceux qui l'avaient connu et se pressaient dans la salle. Car Papillon le pouce coupé a gardé bien des amis dans Montmartre, et qui n'ont pas hésité à lui témoigner leur confiance et à adoucir les ennuis de sa détention.

Grâce à eux et à la fidèle Nénette, qui a réalisé des prodiges pour tirer son « homme », qu'elle croit de toutes ses forces innocent, des griffes de la basse police, des indicateurs et des faux témoins, jamais inculpé ne passa une détention plus agréable que le « roi du milieu fermé de Montmartre ».

— J'étais comme un banquier, a-t-il avoué lui-même. Je vivais sur un pied de cent francs par jour, faisant venir mes repas du restaurant et fumant des « Camel ». « Pour m'occuper ? J'écrivais les mémoires utiles à mon défenseur ; puis, quand je me sentais l'âme sentimentale, j'envoyais à Nénette des lettres et des vers.

N'avions-nous pas raison d'affirmer, qu'Henri Charrière était un « type à part » ? Et quel roman naturaliste ne pourrait-il inspirer.

SEZNEC VA-T-IL ÊTRE GRACIÉ ?



M^{me} Sez nec, qui s'est employée à faire éclairs l'innocence de son mari et qui est morte trop tôt pour voir ses efforts récompensés. (R.)

La mystérieuse affaire Sez nec-Quémeneur va-t-elle rebondir ?

On se souvient du drame. Sez nec, commerçant à Morlaix, était parti pour Paris en compagnie de Quémeneur, conseiller général. Il déclara que le conseiller l'avait quitté à Dreux pour reprendre le train.

Quémeneur ne fut jamais retrouvé et Sez nec accusé de l'avoir assassiné fut condamné. Sez nec protesta toujours de son innocence. Sa femme s'employa à faire réviser le procès. Elle est morte récemment.

Nous croyons savoir que Sez nec a été l'objet d'une demande de grâce que le Président de la République examine favorablement. D'autre part, notre confrère Maurice Privat, qui a étudié longuement l'affaire Sez nec-Quémeneur et s'emploie active-

ment à obtenir la libération de Sez nec dont l'innocence ne fait pas de doute à ses yeux, nous fait connaître un certain nombre de faits troublants. Un ancien juge d'instruction de Guingamp, M. Hervé, lui a communiqué le dossier d'une enquête faite par lui, et Maurice Privat y a relevé de nombreux détails favorables au condamné. Sans nul doute, l'affaire Sez nec reviendra-t-elle bientôt dans le domaine de l'actualité.

Le Mystère de Korbous



Nous avons consacré dans notre dernier numéro un article au mystère de Korbous. On sait que le héros de ce mystère est Alexandre Ténia koss, qui a disparu. Voici une photographie de ce personnage.



Sydonia Muzyka, chanteuse ukrainienne, intente un procès à son mari, petit tailleur, lui reprochant de ne pas lui assurer une vie de luxe et d'aisance. (I. P. S.)



Un grave accident d'auto s'est produit à Wansee, près de Berlin, plusieurs personnes en ont été victimes. (R.)

LES ÉPOUX RÉAUD SONT-ILS INNOCENTS ?

Le rapport du médecin-légiste ne semble pas convaincant. L'enquête ne paraît pas décisive. Il est des témoins trop discrets qu'il faut entendre.

Le 22 août, le cadavre ensanglanté de M^{me} Lavergne était découvert dans un champ de la petite commune de Lezay, dans les Deux-Sèvres. Elle tenait dans sa main un petit couteau de poche. Sa gorge portait une affreuse plaie où s'agglutinaient des caillots rougeâtres. Le médecin de la commune conclut à un suicide. Il donna le permis d'inhumation.

M^{me} Lavergne vivait chez son beau-frère, M. Réaud, la femme et la sœur de celui-ci. M. Réaud, brigadier de gendarmerie en retraite, ancien secrétaire de la mairie, était bien vu, bien considéré.

Toute la commune assista aux obsèques. Au cimetière, chacun serra la main de Réaud avec componction, et aussi à sa femme, et encore à sa fille.

Aujourd'hui, les époux Réaud sont arrêtés et inculpés d'assassinat sur la personne de leur belle-sœur, M^{me} veuve Lavergne.

Voilà les faits.

On peut se borner à énumérer les charges : L'opinion publique accuse les époux Réaud. La veuve Lavergne avait fait un testament en faveur de leur petite fille. Un voisin a entendu le bruit d'une dispute chez les époux Réaud deux heures avant le drame.

Le D^r Roudet, médecin-légiste, qui, après exhumation, a procédé à l'autopsie a conclu à un crime. Il lui paraît impossible que la victime ait pu se trancher la gorge avec un aussi petit couteau.

C'est tout.

La charge principale : l'opinion publique.

C'est peu. Si l'on refait l'enquête, après les magistrats, il faut reconnaître que c'est même encore moins que ça...

La première charge, la plus grave avant celle du rapport du médecin-légiste, c'est celle de l'opinion publique — autant qu'on puisse dire qu'il y ait une opinion publique dans un village qui ne compte pas trois centaines d'habitants. Au fond, toute l'affaire vient de là... Mais, ce qui peut étonner l'enquêteur bénévole, qui, le stylo à la main, ne cherche à pénétrer un secret que pour le révéler à ses lecteurs, c'est que cette opinion ait été si tardive, et aussi unanime que les magistrats semblent le penser.

Si l'on tentait, selon une terminologie moderne, de quantifier le pourcentage à la mode des affiches de cinéma, on pourrait dire que cette opinion, qu'on prétend aujourd'hui parlante cent pour cent, était, au lendemain du drame, parlante zéro pour cent. Elle est devenue, approximativement, parlante dix pour cent au bout de deux mois, puis cinquante pour cent après l'enquête. Depuis l'arrestation, elle parle encore beaucoup plus. Mais est-elle vraiment à ce taux total ? Il est difficile de chiffrer. Il reste cependant maintenant quelques unités timides qui se taisent et qui n'osent pas dire ce qu'ils pensent. Ils pensent que les époux Réaud sont innocents.

Un reporter qui faisait consciencieusement son métier a entendu sur les lieux les inspecteurs de police qui ont renseigné la presse avec complaisance. Il a entendu aussi des gens du pays qui n'osent plus se compromettre dès qu'on leur demande un renseignement précis. Et enfin, il a entendu un voisin proche, très proche des époux Réaud, qui leur a dit : « Si vous ne me nommez pas, je vous dirais quelque chose... »

Et il a parlé. Et ce qu'il a dit n'est pas sans intérêt... On lui a demandé :

— Pourquoi n'avez-vous pas dit ça aux magistrats ?

Il a répondu simplement : — On ne m'a rien demandé.

Si on lui avait demandé quelque chose, au surplus, il n'aurait rien dit. Il ne veut pas se brouiller avec tout le village. Ils sont quatre ou cinq comme cela...

Mais avant de donner la parole à ces gens discrets qui ne se hâtent pas de la prendre,

il faut voir, par le menu, ce que déclarent les témoins qui ont parlé.

D'abord ils ont écrit. Il est bien probable d'ailleurs que ceux qui ont écrit ne sont pas les mêmes que ceux qui ont parlé. Ceux qui ont parlé sont des braves gens, d'ailleurs, qui ont signé leurs dépositions. Ceux qui ont écrit ont négligé cette petite formalité. Il y a dans le dossier une partie qu'on cache jalousement et que l'éminent défenseur des accusés, M^e Huln, du barreau de Poitiers, n'a pas manqué d'y découvrir. C'est une liasse de lettres anonymes. Chose étrange, pas une ne parvient de Lezay. Elles sont timbrées de pays voisins et portent la date des jours de foire. D'ailleurs la foire marque elle-même une date importante dans l'affaire.

L'enquête de l'inspecteur.

Ce qu'il faut bien dire, c'est que ce sont ces lettres qui, incontestablement — encore que ce détail soit contesté — ont mis l'action publique en mouvement.

Le parquet de Niort, ayant ouvert une enquête, la confia aux inspecteurs de la 4^e brigade mobile, c'est-à-dire à l'inspecteur principal Brébecher. L'inspecteur Brébecher est un homme puissant, par sa corpulence d'abord, et aussi, plus qu'on aurait pu croire, par ses fonctions.

En effet, ce n'est pas, comme on aurait pu le croire dans une affaire de cette importance, le parquet de Niort, ni M. Maréchal, le juge d'instruction commis, qui ont entendu les témoins, interrogé les époux Réaud, c'est l'inspecteur principal Brébecher. Et quand les époux Réaud ont été arrêtés, ça a été, non pas sur son ordre — ce n'eût pas été légal — mais sur son initiative. Ceci d'ailleurs n'empêche point que l'enquête ait été menée avec une grande habileté, et même, il faut le dire, avec une haute conscience professionnelle.

Mais enfin, on peut s'étonner que M. le Juge d'instruction n'ait pas cru devoir entendre lui-même les époux Réaud, avant de les inculper d'un crime aussi abominable et de les incarcérer.

Le père Réaud est un homme de soixante-quatre ans. Il ne les porte pas. Il a gardé, de son ancien métier de gendarme, une certaine rudesse militaire. Mais il passait jusque-là pour le plus honnête homme qui soit. Il avait été secrétaire de la mairie. Et, bien qu'on ne veuille plus l'avouer aujourd'hui qu'en cachette, on l'estimait, on le respectait...

Seulement, il y avait les femmes. Ah ! les femmes !... les « femmes Réaud », comme on disait au pays, c'est-à-dire l'épouse de l'ancien gendarme et sa fille Henriette, qui compte d'ailleurs quarante-quatre ans. Il paraît qu'elles avaient le verbe haut, la réplique facile et la dent dure. Elles, on les craignait. Il ne faut pas aller plus loin pour comprendre l'inimitié du village, son animosité, cette haine qui est celle de tous les voisinages et que les commérages entretiennent et enveniment.

Enfin quoi, c'est l'opinion publique. Il est prudent de lui mesurer sa part. Le parquet de Niort, certes, n'y a pas manqué. Il a ordonné l'exhumation et l'autopsie. Il devait le faire. Et il semblerait que, même après les conclusions du D^r Roudet, le médecin-légiste commis, il n'ait pas exagéré sa loi dans les racontars villageois, puisqu'il a tout simplement chargé la police de débrouiller cette affaire-là.

Histoire d'un couteau.

La vraie charge, la seule, c'est la charge du D^r Roudet. Bien qu'on n'ait jamais cité ce document, nous pouvons en dire l'essentiel. Il conclut à un crime, sans désigner le criminel. Selon le D^r Roudet, il y a eu crime parce que M^{me} Lavergne n'avait pas pu se trancher la gorge avec le petit couteau qu'elle tenait dans sa main quand le cadavre a été découvert.

Seulement, il faut tout dire sur les expériences du D^r Roudet qui l'ont conduit à cette conclusion. Le médecin expose tout au long comment il n'a pu, avec cette arme, couper un cartilage de volatile, moins résistant cependant que la carotide humaine. Pour plus de certitude encore, il a coupé du tissu avec cette arme. Il y a mal réussi et a déchiré en partie l'étoffe.

Encore une fois, c'est tout. Et sans doute les expériences du praticien auraient plus de valeur s'il les eût faites au moment du drame. Il les a tentées deux mois après. Et savez-vous où était ce couteau, depuis deux mois ? Dans le cercueil de l'infortunée M^{me} Lavergne ! On n'est pas surpris, après cela, d'apprendre que l'arme était « détériorée et rouillée », mais on s'étonne un peu de ce que son mauvais état soit un argument prépondérant. Sans préjuger du fond mystérieux de l'affaire, il faut reconnaître qu'il est plutôt normal qu'un couteau qui est resté deux mois dans la bière d'un cadavre ait beaucoup perdu de ses qualités coupantes. Cette constatation n'a pas dû échapper tout à fait au médecin-légiste. Elle serait certainement retenue plus formellement par la justice.

Autre charge contre les époux Réaud. Dans l'interrogatoire, on leur reproche d'avoir voulu faire disparaître l'arme du crime. Le père Réaud a répondu :

— J'ai laissé le couteau dans sa main quand on l'a mis dans le cercueil parce que c'était un souvenir de défunt son mari et qu'elle y tenait beaucoup (sic).

Il eût pu dire encore que, pour le faire disparaître, il ne manquait pas de cachettes plus sûres. Celle-ci était à la merci d'une exhumation, au premier soupçon.

C'est peut-être le moment de rappeler les confidences prudentes du voisin qui confirme le fait : M^{me} Lavergne possédait bien ce couteau-là. Et elle disait bien qu'il lui venait de son mari, que c'était un cher souvenir...

Il y a aussi, à Rochefort, un ami de feu Lavergne, M. Richard, à qui elle a souvent montré ce couteau, en tenant le même propos. On lui a présenté l'arme, après exhumation. Les rapports portent que « M. Richard ne l'a pas reconnu ». Les mots prêtent à ambiguïté. M. Richard n'a pas dit : « Non ! ce n'est pas cela... » Il a dit : « Je ne sais pas... Il lui ressemble... Mais je n'y avais pas prêté assez d'attention pour le reconnaître. Et puis, celui-ci est en un tel état... »

Il y a quelqu'un qui pourrait peut-être le reconnaître. C'est le voisin muet qui se cache. Ce sont ceux qui ne parlent pas, parce qu'ils ont peur de tout le pays.

Des témoins qu'il faut entendre.

Autre charge encore. Car il faut tout dire. Un voisin, M. Poyer, déclare avoir entendu, le matin du drame, une dispute chez les Réaud. Les Réaud nient.

A signaler qu'à la même heure à peu près, Henriette trouvait le cadavre déjà froid de la veuve Lavergne, derrière la maison, précisément en ce lieu qui, avec une tragique opportunité, s'appelle le « champ rouge ». Et c'est le père Réaud qui a prévenu les gendarmes. Comment aurait-il pu disputer une femme déjà trucidée à cette heure-là ? Pourquoi d'autres voisins, — dont celui qui est si discret — n'ont-ils rien entendu ?

Voilà les charges au complet. Elles ont décidé de l'arrestation des époux Réaud. Mais l'histoire de l'arrestation mérite des détails inédits.

L'arrivée des inspecteurs à Lezay a été un peu théâtrale — un peu trop, dans un pays déjà surexcité. Ils sont arrivés à la veille de la foire, la veille au soir. Et ils ont attendu le lendemain pour opérer. Le lendemain, il y avait tout le pays et tous les pays environnants devant leur hôtel. C'est suivi d'un cortège imposant que l'inspecteur Brébecher entrevit la découverte de la vérité.

Quel témoin, dans cette atmosphère d'émotion, d'effervescence, eût pu lui parler avec la modération nécessaire et lui dire ce qu'il fallait connaître de la malheureuse veuve Lavergne.

C'était bien la plus digne et la plus respectable femme qui se puisse voir. Et là-dessus, l'unanimité est faite. Elle était, à Rochefort, l'épouse d'un excellent homme qui était douanier de son état. Ils avaient un fils, qui fut tué à la guerre. La mère eut un désespoir affreux. Et quand son mari mourut, selon l'expression d'un voisin de Rochefort, elle en demeura « comme folle ».

M. Rivière, qui fut le grand ami de Lavergne, ne manquera pas de dire quel fut, après ces deuils, l'état de la pauvre femme inconsolable. Le lui a-t-on suffisamment demandé ?

Il est, à Lezay même, parmi ceux qui se taisent et qui se terrent, des braves gens qui savent peut-être, qui ont dit, que la pauvre femme n'avait pas toute sa lucidité.

Enfin, il est un autre fait, celui-là d'une gravité exceptionnelle : M. Rivière, l'ami des époux Lavergne, a entendu la malheureuse veuve lui dire un jour qu'elle ne pouvait plus vivre et qu'elle allait se tuer.

Suicide.

Et c'est à la suite de tels propos que ses parents — M^{me} Réaud était la sœur du douanier Lavergne — l'avaient amenée à Lezay et gardée chez eux.

Quand on l'a trouvée, dans le « champ-rouge », elle avait revêtu ses plus beaux atours, sa robe de soie des dimanches. Pourquoi ? Ceci ne serait-il pas une probabilité de plus pour le suicide. Neurassthénique, n'a-t-elle pas voulu, en ce costume de cérémonie, quitter la vie ?

Ou bien voulait-elle seulement quitter les époux Réaud, qui, rompant avec un long passé d'honneur, l'auraient assassinée par cupidité, à cause du testament qui

avantageait leur petite fille ? C'est l'hypothèse de l'accusation.

La justice par téléphone

C'est aussi celle de l'opinion de Lezay. Et c'est là-dessus qu'a porté longtemps l'interrogatoire de l'inspecteur Brébecher. A ce moment-là, Réaud n'était entendu qu'à titre de témoin, dans la salle de la mairie où l'inspecteur faisait l'enquête.

Après avoir entendu Réaud, sa femme, leur fille, tout l'après-midi, l'inspecteur téléphona au juge d'instruction de Niort, M. Maréchal, le rapport de sa journée. Les cloisons sont minces à la mairie de Lezay. La voix de l'inspecteur est forte. Et le téléphone à Lezay ne marche pas mieux qu'ailleurs. En ces conditions, il était difficile d'assurer à cette conversation le caractère du secret absolu.

Des oreilles entendaient. Le soir, après le départ des époux Réaud, arrêtés, ceux qui avaient approché la mairie, qui avaient entendu la conservation en contaient tous les détails, sans se rendre compte le moins du monde de l'étrangeté de leurs déclarations. L'inspecteur, assurément, exposait la nécessité de mettre les époux Réaud en état immédiat d'arrestation. Pour un peu, les bavards auraient assuré qu'ils avaient entendu les réponses du procureur et du juge d'instruction.

Au demeurant, la réponse, on la connaît. Elle donnait satisfaction à la demande de l'inspecteur de police qui, ce jour-là, avait effectué avec son collègue Faure une descente de justice.

Le lendemain il y eut, une grosse émotion. Henriette Réaud avait disparu.

— Il fallait l'arrêter aussi, disaient les gens de Lezay.



Jean Houyel qui a tué Paulette Robida et qui va passer aux assises. A sa droite : M^{me} Ducimelière, dont il est question dans l'article ci-contre.

Et, de fait, on ne comprend pas trop pourquoi la justice faisait incarcérer la mère de soixante-dix ans et pas la fille de quarante-quatre, alors que les charges sont exactement les mêmes contre les deux femmes.

Et le téléphone marcha encore. Cette fois, du pays, on téléphona au procureur de Niort : Henriette est partie... Et l'inspecteur Brébecher revint en hâte. Deux heures après, par le train de 18 h. 30, Henriette revenait. Elle était allée à Poitiers voir M^e Huln, l'avocat de ses père et mère.

Devant le doute...

Elle en fut quitte pour un nouvel interrogatoire aussi minutieux que le premier. Elle y fit les mêmes réponses, exactement.

Les époux Réaud, interrogés depuis, à plusieurs reprises, par M. Maréchal, juge d'instruction, ont continué à nier avec la même énergie, et, la même logique.

Certes, il serait imprudent de hasarder un pronostic, d'opposer à un soupçon de culpabilité une affirmation d'innocence, encore plus téméraire.

Mais l'observateur impartial craint de ne pas rencontrer, en cette affaire troublante, les charges graves, précises, concordantes qu'exige la loi.

Et s'il ne redoute point l'erreur judiciaire — heureusement plus rare qu'on ne croit — c'est qu'il sait qu'entre l'accusation et le châtiement, il y a la conscience du magistrat... Et la justice du jury.

MARC CHARRY.



Le procès de Gabrielle Jonon est renvoyé à une date ultérieure. M. Astoreca qu'elle tenta de tuer étant absent. A droite : M^e de Moro-Giuffrè. (R.)

INCREDULES !!!
CONVAINQUEZ-VOUS !!
CONTRE UN VIEUX PARDESSUS... UN NEUF
"L'ENVERS VAUT L'ENDROIT"
19, Rue de Châteaudun, PARIS (9^e)
ET SES SUCURSALES
RETOURNAGE
TRANSFORMATION DE VÊTEMENTS
à p. 100 de remise au porteur de cette annonce

=Un beau=

CROSS-COUNTRY

policier

en ALLEMAGNE



Ça y est ! Les quatre leaders ont franchi sans encombre la haie et poursuivent leur route, au galop, à travers le lac de Grünewald. Douze kilomètres à toute allure. (P. et A.)

Les quatre hommes de tête du cross-country annuel de la police montée allemande, dans les bois de Grünewald, se livrent une bataille des plus sévères. (P. et A.)

Chaque année, la police allemande, pour un prix du ministère de l'Intérieur, dispute dans le parc de Grünewald, près de Berlin, diverses épreuves sportives. Parmi celles-ci figure au premier chef un steeple-chase particulièrement dur, disputé sur un trajet de douze kilomètres, dans un terrain volontairement difficile.

Pendant trois mois, l'entraînement des cavaliers et de leurs montures, pour cette grande journée, est mené avec un ardeur sans pareille ; mais il serait plus juste, d'ores et déjà, de préciser que du premier janvier à la Saint-Sylvestre on ne pense qu'à cela !

Les conversations de corps de garde ou de mess roulent uniquement sur l'épreuve de cross-country hippique, pour laquelle non seulement les meilleurs chevaux, mais

aussi les meilleurs cavaliers, sont adroitement sélectionnés au moyen de rallies préparatoires.

Il va sans dire qu'il ne doit pas s'agir, pour les montures, d'une compétition dont le vainqueur sortirait fourbu et incapable, le lendemain, de mettre un pied devant l'autre. Certes, la récompense est décernée à celui des « schupos » qui arrive le premier au but ; mais si son cheval donne des signes trop évidents de grosse fatigue, le prix peut être remis à un autre qui aurait su mieux ménager sa bête ! Il ne s'agit donc pas d'une « course à la mort », dans le vrai sens du mot, mais d'une empoignade qui puisse donner, aux autorités comme au public, une idée exacte de ce qu'on peut attendre d'un simple cheval de police, bien préparé pour un effort soutenu

et puissant, qui dure d'un quart d'heure à une demi-heure, suivant les obstacles.

Comme nos photos vous l'indiquent, le parcours est extrêmement sévère. Dans les bois, d'abord, qui environnent le célèbre stade de Grünewald, des côtes au pourcentage élevé, que les cavaliers ont tort, ici, d'aborder au grand galop comme ils le font ; puis de véritables traversées de marais et de lacs, avec des sauts de barrière dans l'eau qui attestent, chez les animaux aux prises, une belle habitude de ce genre de sport, comme un cran certain. Les quatre hommes de tête, cette fois-ci, se suivent de fort près. Ils ont délaissé la monte « à l'ordonnance », pour se pencher très en avant sur l'encolure de leur animal, à la façon des jockeys ; il est permis de penser que, de la voix et du geste, ils

encouragent le vaillant coursier à conduire jusqu'au terme, sans défaillance, un raid qui ne manque point d'être dur...

Naturellement, un contrôle organisé par des officiers de la police est installé en tous les points du parcours où quelque fraude serait possible ; enfin, à l'arrivée, une tribune est installée, qui accueille les notabilités.

Le trajet se compose de trois boucles en forme de huit, de telle façon que les concurrents soient tenus de passer plusieurs fois devant les spectateurs. Comme de juste, l'obstacle le plus important — sous la forme d'une haute barrière et d'une douve — se trouve devant la tribune d'honneur.

Notez que l'épreuve se dispute en deux catégories, suivant qu'il s'agit d'officiers ou d'hommes de troupe. On estime, en effet, à juste titre, que les gradés, de par la valeur de leurs chevaux, seraient notablement avantagés...

Bien que le règlement stipule que les animaux ne doivent pas subir de régime d'alimentation spécial (le but du concours étant surtout de démontrer qu'au cas de nécessité, nulle difficulté pratique ne saurait arrêter l'élan de la police allemande), on pense bien que les chevaux admis à prendre le départ ont souventes fois, la nuit, reçu la visite de leur « patron », qui ne s'est pas fait faute de remplir leur auge d'un seau d'avoine supplémentaire. Cela se pratique dans tous les quartiers de cavalerie, lorsque le « bleu » admis à prendre la garde d'écurie a quelque affection pour le brave animal qui le supporte (dans toute la force du terme) ; cela se fait bien plus à Berlin, on le devine, pour un prix du ministère de l'Intérieur !

Quoi qu'il en soit, voici un modèle de compétition, organisée sur des bases intéressantes, et dont la valeur utilitaire apparaît nettement.

Chez nous, rien de pareil n'existe ; pourquoi ne pas le créer ?

L'A. S. P. P., dont, sous l'éminente direction de M. Faralieg, on sait tous les succès rendus à la cause du sport, devrait peut-être bien y songer...

UN BEAU RAID AU CŒUR DE NEW-YORK

(Suite de la page 11.)

Les camions, encadrés de moto-mitrailleuses, emportent avec indifférence, vers l'interrogatoire de Collins, tous ces désespoirs et toutes ces inquiétudes. Dans leur geôle depuis la veille au soir, les grands chefs, eux, ont songé toute la nuit à leur défense, choisi un avocat et pensé uniquement à leur précieuse personne. Il faudra, pour faire oublier cela, aller faire un petit tour en Californie, une cure, en somme, à la libération, ont-ils pensé. Ils ont ri les uns des autres... Le gros Wallace s'est imaginé, avec un pli d'ironie au coin de sa lèvre : « la gueule que doit faire Tomasini derrière ses barreaux ». Tomasini, de son côté, de s'esclaffer soudain : « Wallace m'avait parié mille dollars qu'on ne l'arrêterait jamais, lui l'intime du maire Jimmy Walker... Elle est bien bonne ! »

Dans tout cela — pas une seconde —, les loups du bootlegging, les amis d'Al Capone « Scarface », et de Jack Diamond n'ont eu l'ombre d'une pitié ou d'un remords pour ce troupeau misérable, mené par eux et pour eux devant le juge, et qui restera demain sur le pavé de New-York, mains vides, les yeux brillants de fièvre, en quête d'un « job » problématique ou d'une aumône !...

A. C.

LA VICTIME

C'est une anecdote qui arrive de l'autre côté de l'Océan, mais les Américains qui nous la content en garantissent l'authenticité. Après tout, pourquoi pas ?

Deux malfaiteurs s'étaient embusqués derrière un gros arbre et attendaient leur victime, un riche commerçant chez qui, autrefois, l'un des deux malandrins avait servi. Ce commerçant avec nom Randal.

Il était entendu que le plus jeune des deux malfaiteurs jetterait du poivre dans les yeux de la victime désignée et que l'autre s'empresserait de débarrasser l'aveugle de son portefeuille, qu'on savait particulièrement bien garni ce jour-là.

Malheureusement, le commerçant arriva flanqué d'un ami solide avec lequel il bavardait.

Les deux voleurs n'osèrent naturellement tenter le coup, et le commerçant put, sans danger, pénétrer dans un immeuble de bel apparence appartenant à son compagnon de route.

Quand il en ressortit, ce fut, toujours accompagné, pour se rendre dans un autre immeuble à un

centaine de mètres de là. Les deux bandits, qui ne désarmaient pas, l'y avaient suivi.

L'un de ces derniers même avait pénétré dans l'escalier et vu notre commerçant entrer chez un certain M. Smith.

Quand il vint rejoindre son compagnon, un détective qui par hasard se trouvait près du couple indésirable entendit ce court dialogue :

— Alors, on attend que Randal sorte ?
— Non, plus rien à faire avec Randal. Il est chez M. Smith. C'est M. Smith que nous attaquerons, maintenant.
— Et pourquoi M. Smith ?
— C'est un avocat-conseil (!).

Le détective captura les deux malfaiteurs et conta l'amusante anecdote à des reporters qui s'empressèrent de la publier dans leurs feuilles.

PROCHAINEMENT :

LES OTHELLOS SADIQUES



Au Sommet du Succès

en 3 à 5 semaines

UNE

BELLE POITRINE

Seule, M^{me} Helène DUROY peut vous le donner
Seule Spécialiste à Paris de la Beauté du Buste
elle est la créatrice très renommée des

MÉTHODES EXUBER

universellement connues et réputées.

Si vos seins sont insuffisamment développés.
Si vos seins sont abîmés et flétris...
Voulez-vous les développer rapidement ?
Voulez-vous les raffermir et les embellir ?
Voulez-vous être admirée et aimée ?
Demandez de suite détails GRATUITS sur

EXUBER BUST RAFFERMIR

pour le raffermissement des seins

EXUBER BUST DEVELOPPER

pour le développement des seins

Les deux méthodes sont purement externes et
absolument inoffensives. Rien à absorber, aucun
régime spécial ni exercices fatigants. Depuis
19 ans, pas d'insuccès. Recommandées par de
nombreux médecins. Des artistes de théâtre et
de cinéma universellement admirées doivent
leurs succès aux Méthodes Exuber.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Ces méthodes ont été déposées en 1909 et sont les
seules se trouvant sous le contrôle du Laboratoire
National pour le Contrôle des Médicaments.

GRATIS

Les lectrices de POLICE-MAGAZINE recevront
verbalement ou par la poste, sous enveloppe
fermée sans signes extérieurs, les détails sur
les Méthodes Exuber. Prière de rayer d'un
trait la méthode qui ne vous intéresse pas :

DÉVELOPPEMENT RAFFERMISSEMENT

Nom _____

Adresse _____

à envoyer de suite à M^{me} Helène DUROY,
Div. 112 G, rue de Miromesnil, n° 11, Paris-8^e.

9 Fr. une BONNE MONTRE
h. lum. ver. et mouv. incas.
av. sa tol. chaîn. gar. 6 a. 9 fr.
chronom. antimagnétique. 14 fr.
Brac. hom. cad. lum. 14 fr.
Brac. dame plaqué or ou arg. 25 fr.
Envoi contre remboursement. échange permis
Fabrique P. M. LYNDA, à MORTEAU par Besançon

CONCOURS MARS-AVRIL 1932
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans.
Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire :
Ecole Spéciale d'Administration 4, rue Ferou, Paris-8^e.

A TITRE DE RECLAME 10 fr.
au prix de la main-d'œuvre
nous livrons une montre pour
soignée, garantie 5 années
Envoi contre remboursement. Ecrire de suite
à M^{me} B. A. VICTOR, section D, rue Armand-Louis - PARIS-XI^e

M^{me} LUCETTE Consult. par MÉDIUM, Cartom.
SCIENCES OCCULTES, MAGIE,
35, r. St-Marc, 2^e. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

4000 MAISONS contient du travail à
domicile. Notice contre timbre.
Éditions N. Labor, La Rochelle.

MALADES, vous trouverez
à L'INSTITUT MODERNE DE MÉDECINE, dans l'installation la plus moderne, des
Docteurs spécialistes traitant d'après les dernières méthodes scientifiques : VOIES URI-
NAIRES (hommes et femmes), SYPHILIS, PEAU, SANG, etc. ÉLECTRICITÉ MÉDI-
CALE : RAYONS X, DIATHERMIE, ULTRA-VIOLETS
Laboratoires d'analyses. — Prix modérés.
Consultations tous les jours de 9 h. à 20 h. Dimanches et fêtes : de 9 h. à 13 h.
9, rue Paillon. — (Square Montholon.)

PROCHAINEMENT :
LES VOLEURS DE CHAMPS DE COURSES

Le Gérant : F. TINASSE.

SI JE SAVAIS

LECTURE GRATUITE DE VOTRE VIE

La Sagesse des Nations dit qu'une seule fois
dans la vie de chacun, la chance frappe à sa
porte. Elle frappe à la vôtre en ce moment...

Si vous deviez revivre votre vie, agiriez-
vous encore de la même façon ? Non, pour le
plus souvent, n'est-ce pas ? Eh bien ! pour
l'avenir, pourquoi ne pas agir de suite de la
bonne manière ? Pour-
quoi ne pas consulter ce
vieux mentor qui vous
guidera en toute certi-
tude ? Ceux qui l'ont
consulté disent que non
seulement il vous prédit
vos joies et vos ennuis,
mais il vous indique les
moyens d'éviter ces ennuis
et de profiter au maxi-
mum de toutes vos joies.
Dr R. Marouch, le grand
spécialiste grec, dit : « J'ai
été vivement surpris de
l'exactitude extraordi-
naire de ses révélations.
Il m'a dit des faits qui,
dans ce pays, ne sont
connus que de moi seul. »

Envoyez-moi votre nom et votre adresse,
ainsi que votre date de naissance, le tout
écrit lisiblement, et, si vous le jugez bon,
joignez 2 francs en timbres-poste de votre
pays (pas de pièces de monnaie) pour couvrir les
frais d'écriture et de port. Il vous fera parvenir
gratuitement une lecture de votre vie. Astral,
Dept. A. 3583, rue de Joncker, 41 (Bruxelles),
Belgique. Affranchir chaque lettre à 1 fr. 50.

Fabrique d'
ACCORDEONS
François DEDENIS &
BRIVE (Corrèze)
Fondée en 1887 Catal. ill. 1 fr.
Réparations Bon prime à tout acheteur

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode
ou pour mieux vous porter. Résultat visible à
partir du 3^e jour. Ecrivez en citant ce journal, à
M^{me} COUBANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris,
qui a fait veu d'envoyer gratuitement recette simple
et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

JANE PHONG astrologue réputée.
Renseignez sur tout ce qui
vous intéresse. Envoyez 10 fr. Ecrire : 25, Galerie
des Marchands, Paris-8^e. Prénom et date de naisse^{nt}.

TATOUAGE disparition certaine,
rapide, définitive.
Cinéma photos, méthode
pour opérer soi-même.
Prof. DIOU, 11, rue Championnet, Lille
Lundi, mercredi, samedi.
J'opère à PARIS tous les mardis.

M^{me} CHRISTIANE Célébr. cart. Voyante: Ne
question, pas. Reçoit tous
les jours et dim. de 10 à
21 h., 85, avenue du Maine, 3^e étage, Paris (14^e).
Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8^e
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplô-
mée M^{me} Thérèse QIRARD,
78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e ét. De 1 à 7 h.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE
envoyée à l'essai, vous
soustrairez de près ou
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

M^{me} TAMARA Voyante. Sujet Russe. In-
faillible. Tarots. Lignes de
la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de
10 f. 60, r. du Cherche-Midi, 2^e ét. Esc. B. Paris-6^e.

M^{me} PREVOST Aven. préd. Cons. Date
juste. Pr. mod. 37, r. N.-de
Nazareth, pl. Rép. fd cour à dr. 3^e ét. Pas les Mrs.

M^{me} FLAUBERT VOYANTE connaît la
science des Brahmines
qui seule fait réussir en tout. Reçoit de 10 à 12
et 2 à 7. 44, r. de Maistre. 2^e ét. C. t. p. r.

COPIES ADRESSES et agents 2 sexes
demand. partout.
Gros gains. Ecr. Établiss. P. I. EDOX, Marseille.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Corres-
pondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

40 F^s PAR MOIS
Vous pouvez avoir pour
CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide Echappement
ancré 15 rubis, décor moderne
PLAQUE OR INALTERABLE
Livré avec sa chaîne en plaqué or 480.
au prix de.
Catalogue Général N° 72 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR 78 Réaumur Paris

LA GAÏTÉ C'EST LA SANTÉ
ET LA SANTÉ C'EST TELLE
Le RECORD DU RIRE
Demandez le SUPERBE ALBUM ILLUSTRÉ 200 pa-
ges. 1200 gravures comiques. UNIQUE AU MONDE :
Farces et Attrapes nouvelles Surprises sensationnelles, Clau-
sons et Monologues, CURIOSITÉS COMIQUES PAR
MILLIERS, Appareils de prestidigitation bon marché.
Objets tragi-comiques Danses, Humour, Magie.
Pour réussir, etc... Envoi contre 2 francs
(timb. 1 anc. ou mand.). Étab^l Paul
GOBIN, 9 boul. St-Martin
PARIS (3^e)

SOYONS PRATIQUES
MONTRE-BRIQUET
estampille semi-automatique
garanti 10 ans
envoi contre
remboursement 50 F^s
Fabrique P. M. LYNDA à MORTEAU
par BESANCON (Doubs)

Chez soi écritures. Sérieux. Bons gains.
D. Douilly, à Saint-Pol (P.-de-C.)

GRATUITEMENT ! le FAKIR AIN-DRAM par ses études
astrologiques vous guidera dans la vie.
Actuellement en France, le célèbre FAKIR AIN-DRAM, astrologue
réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera
des conseils relatifs à votre SANTÉ, vos AFFAIRES, vos
AMOURS. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'ave-
nir des destinées humaines est saisissant : laissez-le être votre conseiller
et ami : il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé votre passé
ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de
cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-lui sans retard,
votre nom et prénom, ainsi que votre date de naissance et adresse
exacte. Cette étude cependant détaillée et précise, est entièrement gra-
tuite, mais vous pouvez joindre 1 fr. 50 en timbres-poste de votre pays
pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adressez votre demande au
FAKIR AIN-DRAM, Service 29, P.R. Bureau 111, rue
St-Anne, n° 4, Paris (1^{er}). (Ne pas oublier la mention P.R.
Bureau 111 sur l'adresse) Indiquez si vous êtes Monsieur, Madame
ou Mademoiselle - Recommandez-vous de ce journal

5.000 PHONOS GRATIS
à distribuer aux lecteurs ayant trouvé la solution et se
conformant à nos conditions. Reconstituez les noms de 4
coule rs, et en prenant une lettre de chaque couleur, vous en trouverez une
qui est en même temps une fleur. Laquelle ? Adressez directement votre
réponse à Phonos ANGELUS, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15^e).
Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse

AVENIR M^{me} Ir. Bénard, 46,
r. Turbigo, Paris. Voit
tout, fixe date évén. 1932 mois par mois. Faci-
lité mariage d'apr. prénoms de 2 à 6 h. sauf dim. et par
corresp. (envoi date naissance et indic. 20 fr. 50)

CHEZ VOUS
1200 fr. p. mois ss quitt. emploi. Partout facile.
Écr. Établs FUSEAU, 75, MARSEILLE.

CONNAIS-TOI TOI-MÊME
C'est le Secret du succès, de la santé, de la
richesse. Madalena, l'Astrologue Scienti-
fique réputée, qui dévoile l'avenir, vous en-
verra une étude de votre horoscope. Ses
prédictions et conseils font triompher de
tout : Santé, Amour, Argent. Env. date
nais. et prén. à J. MADALENA, 50, Rue
Caulaincourt, Paris. Joind. 3 fr. p. Frais corresp.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.
100 000 clients par an
20 000 remerciements
Acc.-piano. 96 fr.
Acc.-chrom. 850 fr.
Demandez catalogue français
gratuit
Affranchir Fr. 1.50
Fabr. d'accordéons, d'instruments de musique et de phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606

TOUS CEUX QUI S'INTÉRESSENT

aux Sciences occultes

DOIVENT ACHETER
LE SENSATIONNEL VOLUME DE
M.-C. POINSOT
qui vient de paraître

Toute la Magie

UNE ŒUVRE QUI ÉCLAIRE
:: TOUS LES MYSTÈRES ::

Un fort volume
sous couverture 3 couleurs : 30 francs

Envoi franco recommandé contre
mandat de 33 francs à l'Agence
Parisienne de Distribution, 8, rue
du Croissant, Paris (2^e).

L'ENNUI C'EST LA MORT !

POUR RIRE et FAIRE RIRE
Demander les catalogues Farces
Attrapes, Surprises, pour Soirées
à dîner, Chansons, Monologues,
Prestidigitation, Physique, Ma-
quillage, Librerie. — Envoi contre
2 fr. 50 recommander du journal.
H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris.
Maison fondée en 1808.

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pend.
loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire :
Manufacture PAX G., à Marseille.

9 fr. UNE MONTRE soignée
avec cadran lumineux, verre et
mouvement incassables et sa
jolie chaîne, gar. 6 ans 9 fr.
mont. chron. antimagn. 12 fr.
Bracelet homme supérieur 10 fr.
Envoi contre remboursement. - Échange admis
à l'Horlogerie KAP LUS, 28, r. Rivoli, Paris

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIÈCES
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATITE,
CYSTITES, PERTES, METRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même
à l'insu de tous. Efficace et sûr
SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX
Vente ou écrire : Doct. 21, rue de Provence, Paris (9^e)
Angle Chaussée d'Antin

MEINEL & HEROLD

Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



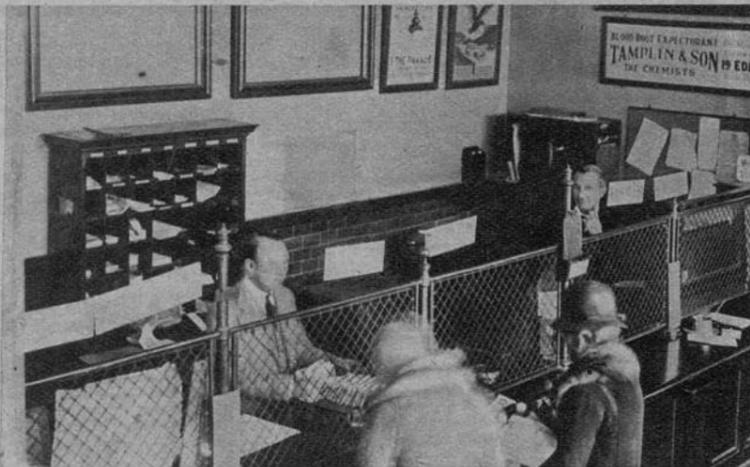
L'espion italien Toselli qui a été arrêté en gare de Lyon-Perrache au moment où il se disposait à rentrer en Italie. (R.)



Trois faussaires de banknotes anglaises viennent de passer devant les assises. De gauche à droite : Louis Brower (trois ans de prison), Isaac Cohen (acquitté), Statnigross (deux ans de prison). (K.)



Le policeman Alfred Needle voulut arrêter deux voleurs d'auto qui l'écrasèrent sans pitié. (I. P. S.)



Dans un petit bureau de poste à Kingston on Thames, près de Londres, des voleurs ont emporté le coffre-fort, contenant 2 000 livres, mais ils l'ont remplacé par un autre en bois qui l'imitait parfaitement. Voici la fenêtre par laquelle les facétieux cam-



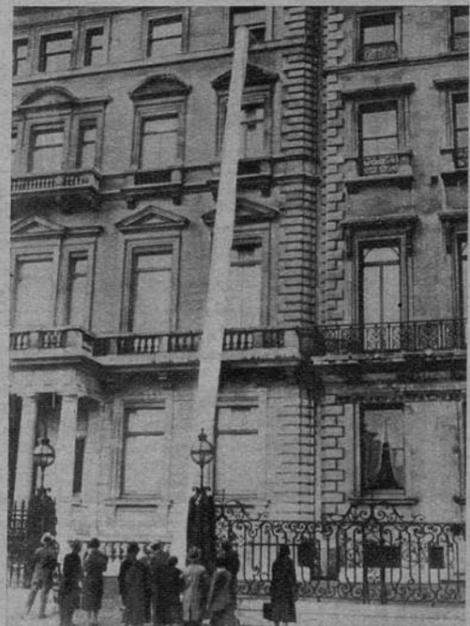
brisseurs de Kingston on Thames sont entrés dans le bureau de poste. Si une somme de 2 000 livres n'avait été volée, on pourrait croire qu'il s'agit d'une plaisanterie. (I. P. S.)



Les Anglais ont de nombreuses femmes policières portant avec grace l'uniforme. (S. G. P.)



Cet agent de police berlinois Grahn parle couramment quatorze langues. Le voici parlant à miss Allemagne 1929. (K.)



On vient d'expérimenter à Londres un nouvel appareil de sauvetage pour les incendies. (K.)

Lisez dans ce numéro : **LE POURRISSOIR**, par Jeanne HUBERT, **LES RAVAGEURS**